

Urbanisme au détail¹ et pratique sociologique

Devant la pression constante de la croissance urbaine, la raison d'être de l'urbanisme tiendrait aux besoins qu'il est censé satisfaire : mise en place et distribution spatiale des services requis pour répondre aux exigences toujours croissantes de la population.

Au regard du sens commun, l'urbanisme s'imposerait de lui-même, question d'ajuster les ressources aux besoins issus de l'urbanisation et des progrès techniques.

Il convient pourtant de se demander de quelle façon les besoins sont reconnus, érigés en principes d'intervention et traduits en programmes² d'aménagement. Car comprendre l'urbanisme, c'est aussi savoir que, comme toute pensée, il est avant tout une activité, et qu'il est profondément marqué par les rapports de production d'une société, à une époque donnée. Il n'est pas l'expression contraire ou aléatoire des rapports sociaux.

Des besoins aux contraintes

La notion de besoin, quand elle vaut — si elle vaut jamais —, renvoie directement à la question opérationnelle de sa satisfaction. Elle n'a pas de sens, séparée des conditions de satisfaction qui, seules, permettent de savoir, par la pratique, si le besoin est réel ou non. Définir un besoin n'a de signification stratégique que si on peut lui associer les moyens de le satisfaire. La question est de savoir si les formes, aménagements et équipements que l'on construira réellement présentent ou non des possibilités de satisfaire le besoin

identifié. La question n'est pas de savoir ce que l'on dépense pour tel ou tel aménagement mais plutôt quel est le niveau de satisfaction du besoin correspondant à cette dépense. Si les besoins n'existent pas indépendamment de leurs conditions d'actualisation, le problème est celui de l'expérimentation autant que celui de la recherche au sens classique du terme.

C'est bien du besoin en tant que valeur d'usage qu'il est question ici. À ce titre se pose au départ de l'analyse une certaine conception alternative de la société et de la place de l'homme dans celle-ci. Le besoin-valeur d'usage oblige non pas simplement à « opter » mais surtout à élaborer ; il s'ouvre sur des possibles dont le sens ultime n'est pas acquis définitivement. Parler de besoins, c'est poser le problème des finalités.

Le sens ultime du développement paraît pourtant résolu en matière d'urbanisme opérationnel — l'industrialisation, l'urbanisation et l'économie de marché. De ce fait, l'urbanisme restreint l'étendue des problèmes abordés, limite les possibilités d'appréhension des besoins et des stratégies d'action.

Aussi l'urbanisme s'efforce-t-il généralement d'évoluer dans une marge de choix restreinte par une série de contraintes pesant sur la nature de son intervention éventuelle : le souci d'éviter le gaspillage, de limiter l'expansion désordonnée, d'assurer la rentabilité des opérations, etc. Or, en prenant « conscience » du poids des contraintes économiques, l'urbanisme retrouve les valeurs libérales de l'économie de marché : l'assujettissement de l'être à l'avoir, de la valeur d'usage à la valeur d'échange. D'un discours initial dont l'objet était la satisfaction du besoin, on en arrive rapidement à l'énumération de difficultés « insurmontables » : « respectons telles contraintes pour satisfaire tels besoins. »

C'est ainsi que le tunnel pour piétons prévu par le Service de l'urbanisme de la ville de Québec (S.U.V.Q.) afin de relier le quartier Saint-Jean-Baptiste au Vieux-Québec répond davantage aux exigences de contraintes existantes qu'à la satisfaction d'un besoin clairement émis par les citoyens de ces quartiers. En effet, depuis sa construction, l'autoroute Dufferin ne cesse de susciter bon nombre de griefs. Les revendications principales des citoyens gravitent autour du besoin d'assurer la sécurité des piétons. Et c'est en ce sens qu'ils s'adressaient aux autorités municipales. Or, il n'est évidemment pas question pour ces dernières d'éliminer l'accès des voitures au centre-ville et à la Colline parlementaire. La satisfaction du besoin « sécurité des piétons » doit s'élaborer en fonction de la contrainte « autoroute ». Après analyse, mais sans consultation populaire, les autorités gouvernementales (provinciales et municipales) décidaient qu'un tunnel pour piétons serait creusé sous

l'autoroute, reliant ainsi les deux quartiers en question. Ce tunnel permettrait de respecter la contrainte « circulation automobile-accès au centre-ville » tout en satisfaisant le besoin « sécurité des piétons ». Mais qu'en est-il de ce compromis? À quelle finalité le tunnel répond-il? La ville pour piétons? La ville pour automobiles? À noter également que le tunnel prévu s'intégrera éventuellement au complexe Québec-Hilton-Centre des congrès-Auberge des Gouverneurs.

Le besoin-marchandise

La nature même des contraintes a non seulement l'inconvénient de réfracter de façon rigoureuse les rapports sociaux, épousant à peine les contours des disparités économiques des classes, mais aussi de faire apparaître la possibilité d'une éventuelle substitution entre besoins.

Cette éventualité, qui d'ailleurs se réalise généralement dans les faits, réaffirme le principe capitaliste de la valeur d'échange selon lequel l'individu est en dernière analyse réductible à ses besoins, ceux-ci étant de nature quantitative donc interchangeable. Le besoin est banalisé, dépouillé de toute marque distinctive. Il n'est le reflet d'aucune spécificité ultime; tout besoin est échangeable contre tout autre. De valeur d'usage, le besoin devient valeur d'échange; il devient marchandise.

La construction projetée d'un H.L.M. dans le quartier Saint-Jean-Baptiste (angle Saint-Olivier et Sutherland) nous servira d'exemple. Ce H.L.M. avait été prévu dans la programmation 1978 du S.U.V.Q. Cette décision, fort bien reçue d'ailleurs des groupes du quartier, se voyait confirmée par la Société d'habitation du Québec, et publiée dans *Le Soleil* de Québec.

Premier rebondissement: on apprend quelques mois plus tard, par le quotidien précité, que la décision initiale aurait été modifiée. Après vérification, cette nouvelle est confirmée: suite à une recommandation du Comité d'habitation de la ville de Québec (composé d'échevins et de représentants de la gérance et de la haute direction du S.U.V.Q.), l'aménagement prévu — construction d'un H.L.M. — sera remplacé par un parc. Les motifs de cette décision: le gouvernement provincial inaugure le P.A.E.C. (programme d'aide aux équipements communautaires) et la municipalité doit s'empresse d'assurer sa quote-part des subventions rendues disponibles. Mais encore faut-il qu'elle en justifie la demande auprès du M.A.M., c'est-à-dire lui présente la liste des terrains qui seront aménagés à l'aide des subventions P.A.E.C. La logique des crédits se substitue à la logique de l'aménagement et de la planification.

Deuxième rebondissement: le Groupe du faubourg (groupe populaire du quartier) fait pression auprès du Comité d'habitation et, après quelques tractations, obtient le compromis suivant: le terrain sera aménagé mi-parc, mi-H.L.M.

Troisième rebondissement: une pétition de citoyens du quartier (dix signatures) adressée à l'un des échevins du district exige que le terrain en question soit voué au stationnement. Un nouveau compromis est élaboré: la Ville de Québec réalisera un aménagement mi-H.L.M., mi-stationnement avec aménagement paysager.

La portée pratique de la substitution d'un besoin donné par un autre est considérable. Dans un premier temps, la non-satisfaction d'un besoin donné pourrait être compensée par la satisfaction d'un autre besoin. Dans un deuxième temps, toute perte pourrait être compensée avec satisfaction: la démolition d'un quartier par la création d'une ville nouvelle; la démolition de logements par l'aménagement d'espaces verts; la fermeture des écoles de quartier par des services socio-culturels; la centralisation des pouvoirs municipaux par des comités consultatifs; la disparition des équipements locaux (gestion par la population locale) par le gabarit et la polyvalence des équipements collectifs; le déracinement par l'obtention d'un logement H.L.M.; la démolition de son logement par une indemnité de relogement; la participation à l'exercice du pouvoir municipal par la publication d'une gazette municipale, etc.

Dans l'éventualité de la substitution d'un besoin clairement identifié par la population, le discours urbanistique portera — parfois³ — sur la notion de compromis. Mais parler de compromis reste doublement ambigu.

D'une part, cela laisse croire qu'il existe des besoins contradictoires. Mais la « contradiction » ne peut être que qualitative. On est alors en droit de se demander quelle est la finalité du compromis, c'est-à-dire de la substitution d'un besoin donné à un autre. Et quelle contradiction peut-il logiquement y avoir entre deux marchandises? Entre valeurs d'échange? La notion de compromis paraît procéder d'une rationalité technocratique qui implique des « coûts » idéologiques et politiques auxquels une analyse de besoins n'est pas obligée d'adhérer.

D'autre part, parler de compromis laisse entendre que la notion de besoin peut être admise telle quelle, sans référence aux pratiques de classes. Le compromis peut alors s'envisager à l'échelle urbaine et de façon globale, i.e. les besoins d'un quartier populaire peuvent être troqués contre ceux d'un autre secteur et ce, « au profit de la ville tout entière ».

L'exemple du parc Saint-Malo illustre bien cette technique d'universalisation des besoins. Après analyse et suite à maintes

consultations, le S.U.V.Q. proposait dès 1974 d'interdire à la circulation automobile l'accès à la rue de l'Aqueduc entre les rues Sainte-Thérèse et Marie-de-l'Incarnation (paroisse Saint-Malo, quartier Saint-Sauveur). Le tronçon ainsi récupéré serait aménagé en parc de détente incorporant trois petits espaces verts existants et le parvis de l'église Saint-Malo. Ce projet devait renforcer les opérations de revalorisation résidentielle déjà entreprises dans ce secteur en éliminant la circulation de transit en provenance des banlieues vers la haute-ville. La proposition en question reçut l'approbation massive des citoyens de Saint-Malo.

Toutefois, à l'approche des échéances de mise en œuvre, c'est-à-dire après deux ans d'études et de consultations, les autorités municipales jugèrent trop limitée la consultation initiale, qui avait été effectuée auprès des résidents de Saint-Malo. Aussi l'ordre fut-il donné d'amorcer une deuxième ronde de consultations et d'y intégrer, cette fois, les autres paroisses du quartier, notamment Saint-Joseph. Cet élargissement du champ géographique de la consultation eut pour effet de réduire la force du consensus favorable des gens de Saint-Malo et de permettre, pour la première fois, l'intervention des marchands du quartier dans ce dossier. Car on ne trouvait que deux petits commerçants sur le tronçon Saint-Malo de la rue de l'Aqueduc.

Faut-il ajouter que le projet fut rejeté (mais par une très faible marge)? Et le compromis? La rue de l'Aqueduc ne fut pas fermée mais détournée... et la circulation de transit s'y maintient toujours.

Le processus décrit ci-dessus fonctionne également à l'inverse: c'est le cas du parc Joliette. Après consultation toujours, le S.U.V.Q. proposait en 1974 l'aménagement d'un parc dans la paroisse Saint-Joseph, quartier Saint-Sauveur. Dans cette perspective, une dizaine de maisons furent acquises et démolies sur une période de deux ans. Or, voici que, les délais de mise en œuvre approchant, l'idée du parc est délaissée suite aux pressions du Comité consultatif de Saint-Sauveur (douze membres, dont quatre échevins et un représentant du S.U.V.Q.) et du Comité de l'îlot 6 (comité suscité à la demande du S.U.V.Q.): les riverains du parc proposé auraient manifesté leur désaccord. Les autorités municipales tranchent en faveur des derniers comités cités: le terrain libéré devra dorénavant servir à... l'habitation!

Une dernière intervention par la Division de l'habitation auprès des autorités municipales et de la haute direction du S.U.V.Q. afin de mettre en relief l'universalité des premières consultations est rejetée.

La notion de compromis n'a de sens opérationnel que si les partenaires sont de force égale. Si les forces en présence sont

déséquilibrées, le « trade-off » n'est plus qu'un slogan. La satisfaction des besoins devient un simple monologue suivi d'un marchandage inégal.

Aussi sommes-nous en droit de penser que les « erreurs » que l'on peut constater en matière d'urbanisme ne sont pas issues d'une intervention de mauvais génies ou nées d'une intervention malheureuse : elles sont la conséquence directe et le fidèle constat des obligations de l'économie de marché.

Le besoin éclaté

La substitution des besoins et leur transformation en valeurs d'échange résultent entre autres d'un double processus de simplification : le nivellement des pratiques de classes et le fractionnement des contradictions.

La municipalité a toujours préféré créer de toutes pièces ses instances de consultation populaire plutôt que de composer avec les pratiques de classes. Les comités consultatifs (Saint-Sauveur, Saint-Roch, Limoilou, Saint-Jean-Baptiste, Vieux-Québec, Montcalm) constituent l'un des mécanismes de nivellement des pratiques de classes. Pensé, structuré et mandaté par la municipalité, le comité consultatif est composé de groupes et associations disparates (comité de citoyens, pastorale, corporation des loisirs, association de marchands, etc.) invités à en faire partie. Il répond essentiellement au souci de trouver « en quelque part, un lieu de la pratique publique permettant de se situer dans la plus grande neutralité possible entre le territoire et la classe, d'extraire les citoyens de leurs conditions de classe pour les mobiliser sur l'amélioration du "cadre de vie"⁴. »

Qui plus est, ce nivellement met la classe dominante avec les autres classes : elle ne se situe pas à l'écart de la problématique posée, elle revendique d'être considérée au même titre que les autres.

On fait alors appel à l'intérêt public, comme on a pu le constater dans le cadre du Programme d'amélioration de quartier îlot 8, Saint-Jean-Baptiste. Les revendications des vingt-quatre groupes populaires du quartier ayant participé à la consultation officielle menée alors portaient, entre autres, sur l'aménagement éventuel de l'ancien marché Berthelot, aujourd'hui propriété de la municipalité. Les groupes suggéraient, à titre d'exemple, qu'un centre récréatif y soit construit. Le Service de l'urbanisme de la ville de Québec rejetait cette suggestion alléguant l'exiguïté du terrain et, donc, l'impossibilité technique de donner suite à la demande. Toutefois, il fut démontré que la Ville de Québec avait effectivement construit une

piscine couverte et un centre socio-récréatif sur des terrains plus petits encore dans le quartier Saint-Sauveur. Le fondement technique du refus s'estompait.

Un argument de taille fut alors invoqué par les autorités municipales — l'intérêt public. Pour le plus grand bien de l'ensemble de la population du centre-ville, la municipalité construirait prochainement un équipement socio-récréatif polyvalent de l'ordre de six millions de dollars. Le terrain sélectionné : un site sis à la limite est du quartier Montcalm (donc à l'extérieur des limites du quartier Saint-Jean-Baptiste). Cet équipement desservirait les populations nanties des quartiers Montcalm, Saint-Sacrement et, bien sûr, Saint-Jean-Baptiste.

Deuxièmement, l'urbanisme fractionne les contradictions. Ce faisant et en ne les différenciant pas à l'intérieur de ce qu'on appelle les « usagers » et leurs différentes formes d'insertion sociale⁵, il remplace les rapports sociaux par une seule contradiction globale qui se situe finalement entre l'homme et la nature, c'est-à-dire entre l'homme et les exigences du processus « naturel » qu'est l'urbanisation. Ce fractionnement est d'autant plus dangereux qu'une société aussi technicienne que la nôtre traduit très fidèlement les limites de l'autorité. Si de nombreuses composantes d'une totalité sont fort inquiétantes, elles ne peuvent que se répercuter avec une parfaite cohérence sur un partiel, sur un détail, surtout quand il s'agit de planification urbaine.

L'écart est grand entre une logique qui vise à la constitution d'un nouvel espace symbolique et résidentiel cohérent, et une logique qui consiste à monter des opérations circonscrites se suffisant à elles-mêmes.

L'absence d'un plan directeur favorise cette tendance à la parcelisation des opérations d'urbanisme : tout projet peut en fin de compte se justifier en lui-même et aucune comparaison n'est possible. L'absence d'un schéma directeur pour la ville de Québec est-elle stratégique ? Comment évaluer les incidences de la construction du futur palais de justice dans Limoilou sans plan directeur ? Et le futur centre socio-récréatif de six millions de dollars dans la haute-ville ? La bibliothèque municipale ? La gare intermodale ? Le métro de surface ? L'absence d'un plan directeur pose la question de la relation fonctionnelle entre les espaces : le fonctionnement des uns ne peut se comprendre sans celui des autres. Elle pose également la question plus générale de la relation fonctionnelle des pratiques. Car l'appropriation de l'espace est pratique (usage) et s'accompagne d'un contrôle social officiel ou officieux. Ce contrôle porte sur

l'usage qui est fait des espaces, sur les usagers et sur leur comportement (pratique). L'usage n'est pas neutre : des usages différents, voire contradictoires, sont possibles.

L'urbanisme ne peut résoudre la complexité du problème posé — celui des principes de classes dans un espace donné — que par sa simplification, ce qui lui a d'ailleurs toujours paru suffisant⁶. Autrement dit, démolissons les taudis, construisons des H.L.M., améliorons les infrastructures, aménageons des espaces verts, et tout sera réglé.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'urbanisme privilégie une forme de communication qui met l'accent sur le monologue du technicien plutôt que sur le dialogue des participants. Accordant peu ou pas de place à la socialisation, sans laquelle l'identité collective serait difficile à forger, et plus généralement encore aux visions du monde et aux idéologies, l'urbanisme est conduit à insister davantage sur la mobilisation des ressources que sur celle des acteurs, à être plus soucieux du degré que du type de mobilisation, plus inquiet de la fréquence des revendications que de leur nature.

La naturalisation des besoins

Les revendications issues des pratiques de classes qui ont pour objet l'urbain et rien d'autre n'existent pas. Elles mettent en relief des questions d'appropriation, d'organisation et de maîtrise de la vie quotidienne.

Dans le cadre du PAQ îlot 8, Saint-Jean-Baptiste, l'aménagement de Place Berthelot (déjà cité en exemple) met en relief la dimension politique des revendications dites « spatiales ». Précisons d'abord que Place Berthelot est immédiatement accolée à l'Auberge des Gouverneurs, au Centre des congrès, au Québec-Hilton et à la rue Saint-Jean; elle est aussi à proximité du Complexe « G » et du Parlement.

Dans cette perspective, il était évident pour tous — y compris les deux fonctionnaires affectés à la consultation officielle — que la revendication en question (l'aménagement de Place Berthelot et la construction d'un éventuel centre communautaire) ne portait que de façon très marginale sur l'utilisation fonctionnelle du sol ou sur le gabarit de l'équipement proposé. Elle relevait de la nécessité de s'approprier la maîtrise et la gestion de tout aménagement éventuel, quel qu'il soit, du site Berthelot. Sans cette appropriation, et dans le contexte décrit, l'utilisation de la nouvelle Place Berthelot par la population locale s'avérerait illusoire. Ce n'est pas là revendication « spatiale » mais revendication politique.

Pour tous ceux pour qui l'urbanisme ne se réduit pas à une pratique d'ajustement, à l'identification des « blocages » et à la localisation des plus gênants d'entre eux, pour qui la pratique ne se résume pas à des questions du genre « si j'aménage un, deux, trois espaces verts, qu'est-ce que je change à la qualité de la vie des gens ? », il est clair que les questions posées ne sont pas d'abord des questions d'espace.

Le PAQ îlot 8, Saint-Jean-Baptiste, offre une fois de plus l'exemple frappant de cette problématique. Précisons que la multinationale Atlific est propriétaire d'un terrain sis entre les rues Saint-Cyrille, Saint-Michel, Saint-Patrice et Berthelot, et qu'une section du terrain est vague tandis que l'autre est bâtie. Précisons également que les locataires des appartements, propriété d'Atlific, avaient précédemment demandé aux autorités municipales d'intervenir afin d'assurer l'avenir de la fonction résidentielle du secteur. À cette demande, le maire de Québec répondait que le zonage résidentiel protégeait suffisamment le secteur. Par surcroît, il suggérait aux locataires d'explorer la possibilité de transformer leurs logements en coopérative d'habitation. Le cas échéant, la Ville de Québec apporterait son appui. (Force est de se demander comment, puisque le programme de restauration domiciliaire géré par la municipalité s'adresse non aux locataires mais aux propriétaires — ici, Atlific...)

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la revendication populaire demandant à la Ville de Québec d'acquérir, de gré à gré ou par expropriation, la partie non construite du terrain Atlific, et ce, en utilisant une partie du budget PAQ.

Bien entendu, la demande fut jugée irrecevable par les autorités municipales, appuyées par le Service de l'urbanisme. En outre, ce dernier jugeait que la revendication en question ne s'accordait pas à l'objectif général d'un PAQ, celui d'assurer, sur un plan opérationnel, la qualité de la vie du quartier cible.

Or, il est aisé de démontrer qu'au contraire, cette demande s'accordait à l'esprit même d'un PAQ : stabiliser le quartier cible et assurer l'avenir de sa fonction résidentielle.

D'ailleurs, que faut-il entendre par « qualité de vie » ? Peut-elle correspondre à autre chose qu'à l'inscription ou à la non-inscription dans l'espace des pratiques ? À l'usager, considéré non plus comme « être de besoins » mais comme « être de pratiques » (les besoins n'étant que l'expression physiologique, donc réduite, des pratiques) ?

En quête d'un consensus social inexistant, l'urbanisme érige la « cité » en lieu a-conflictuel ; la « conscience urbaine » qu'il lui importe de forger n'est autre que la vieille idéologie du déterminisme écologique, de la naturalisation des contradictions sociales.

Cette idéologie, malgré les attaques scientifiques qu'elle a pu subir depuis trente ans, n'est pas disparue. Le rapport d'orientation du Comité d'habitation de la ville de Québec, publié au mois de novembre 1979, fourmille d'allusions déterministes. Exemples : « L'acharnement que l'on mettra à reconstruire systématiquement tous les espaces vacants du centre-ville est garant de la santé économique de ces quartiers, de la qualité et du dynamisme de la vie qu'il faut y retrouver » ; ou encore : « En évoluant dans des cours d'écoles sales et tristes, dans un paysage où les signes de l'abandon sont partout présents, la population trouve peu de motifs pour stimuler sa fierté et son intéressement direct au milieu ».

Nous oserions résumer l'ensemble du rapport par cette phrase : « Nous pourrions, en réorganisant notre acquis, formuler des normes de l'environnement qui engendreraient l'harmonie sociale et économique aussi bien que physique ».

Cette naturalisation des contradictions écarte de l'analyse toute possibilité de percevoir les besoins comme issus des pratiques de classes. Elle réduit le besoin au psychologique, reflet de décisions immédiates prises isolément, de volontés autonomes. Le social est mesuré à la somme des besoins individualisés ; l'individuel résulte du fractionnement du collectif, des pratiques de classes.

À ce sujet, le rapport d'orientation du Comité d'habitation de la ville de Québec reste fort éloquent : « Ces vastes ensembles, jadis faubourgs actifs, quasi autonomes et grouillants d'activités authentiques, appuyés sur les échanges naturels dictés par les exigences quotidiennes du travail et de la survie, ont graduellement perdu leur signification. L'anonymat s'est instauré à la suite du rejet psychologique suscité beaucoup par le mythe de la banlieue et par les diktats de la prospérité d'après-guerre ».

Renvoyant aussi bien aux exigences du développement biophysique de l'individu qu'aux impératifs du développement technologique et économique de la société dans son ensemble, la notion de besoin s'inscrit au cœur même des tensions entre intérêts individuels et intérêts collectifs. Réduire les besoins à l'expression immédiate des désirs, évacuer la problématique de l'articulation de l'individuel au collectif, c'est nier, au-delà même des pratiques de classes, la socialisation de l'individu à sa société. L'individu domine l'acteur, la personne a-historique, l'être social. C'est nier que toute personne et tout besoin sont le produit de la société et qu'à ce titre, ils sont profondément marqués par les conditions économiques et politiques et qu'ils dépendent même de ces conditions. Cette réduction du social à l'individuel laisse croire que les besoins peuvent être satisfaits sans qu'il soit nécessaire de toucher aux mécanismes qui

sont à leur origine. En termes d'urbanisme opérationnel, c'est maintenir le déséquilibre permanent entre besoins et ressources.

Sous couvert de satisfaire les besoins issus d'un processus « naturel » — la croissance urbaine et l'économie de marché — l'urbanisme enferme l'homme, à la fois en tant qu'individu et en tant qu'être social, dans un réseau de contraintes qui ne sont que l'expression du modèle culturel de la classe dominante et par là tend à justifier et à renforcer les injustices du système.

De fait, apparaît une certitude qui commande à tout l'urbanisme : l'État et le secteur privé n'ont que faire des besoins en matière d'urbanisme — ils demandent uniquement qu'il y ait cohérence entre capital et aménagement.

Conclusion

Il n'y a en vérité de saisie possible des besoins qu'en termes relatifs, c'est-à-dire en référence à des systèmes de normes et de hiérarchies de valeurs largement dépendants de la logique du marché. La pratique urbanistique est une bonne illustration de l'économie administrée, dont le propre n'est pas de répondre aux questions que lui pose la réalité mais de les ramener aux cas simples que l'administration sait traiter. Elle résulte moins d'un choix délibéré que d'une tendance des organisations à préférer ce qui peut être décidé massivement du sommet.

L'urbanisme devient l'expression d'un système mercantile et des intérêts des administrateurs en cherchant à proclamer la souveraineté des systèmes conventionnels sur ceux qui ne le sont pas, et en incluant dans sa perspective l'obligation pour les « usagers » de ne pas faire obstacle au bon fonctionnement d'un système élaboré à leur intention.

Gilles Valiquette

Service d'urbanisme de la ville de Québec

NOTES

¹ Selon le *Petit Robert*, le nom « détail » signifie, entre autres : le fait de livrer, de vendre par petites quantités ce qu'on a acheté en gros ; service destiné à assurer la vie administrative d'une unité.

² L'urbanisme dont il sera ici question est celui des « programmes ». Nous ne prendrons pas en compte les opérations de restructuration qui ne relèvent pas de l'urbanisme officiel.

³ Le refus tout crû tient souvent lieu de compromis. Des sept revendications formulées par les vingt-quatre groupes populaires ayant participé à la consultation officielle menée dans le cadre du Programme d'amélioration de quartier îlot 8, Saint-Jean-Baptiste, aucune ne fut retenue par les autorités politiques et ce, après recommandation en ce sens par le Service de l'urbanisme. Les sept revendications furent refusées après un silence de sept mois de la part de la Ville de Québec, suite à leur dépôt initial.

L'une des sept revendications refusées avait trait à la construction d'un centre communautaire *local*; les autorités municipales, tout en refusant le compromis, firent appel au principe des économies externes — elles construiraient un équipement polyvalent à *vocation régionale* au coût estimé (projection initiale) de six millions de dollars.

Le Service de l'urbanisme tentait d'expliquer que les opérations qui se fondent sur le principe des économies externes sont génératrices d'effets multiplicateurs, permettant ainsi de satisfaire, indirectement et à plus ou moins long terme, les besoins qui ne sont pas directement pris en compte par l'opération. Le principe en question permettrait donc de court-circuiter les contraintes initiales.

Toutefois, à partir du moment où on se pose le problème des externalités bénéfiques, on ne peut pas manquer de se poser le problème de la rareté — car en dernière analyse, c'est à celle-ci que renvoie la notion de contrainte. Or, la rareté elle-même, dans le cas de la ville, est liée à toute une histoire de pratiques de classes et de rapports sociaux. Si la « ville » pèse de tout son poids, il est bien certain que les effets induits, tout comme les contraintes du départ, seront inséparables de cette organisation sociale que constitue une ville.

⁴ Alain Médam, « Éléments d'analyse du pouvoir municipal », *Espaces et sociétés*, 20-21, mars-juin 1977, p. 29-46.

⁵ Tous ceux qui ont une conscience de l'espace urbain autre que celle admise — celle des fonctions et des catégories juridiques — s'aperçoivent très vite que le cadre de vie est largement déterminé par des forces économiques qui tendent bien plus à plaquer sur une population un modèle culturel qu'à se rendre réceptives à l'évolution des pratiques sociales. Par exemple, le programme de restauration domiciliaire administré par la Ville de Québec est fondé sur les catégories juridiques propriétaire et locataire. Il ne différencie aucunement les contradictions à l'intérieur de ces catégories et ne s'appuie pas sur les pratiques des quartiers cibles (Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Limoilou). Il impose des normes administratives, esthétiques et de financement qui servent davantage à introduire dans ces quartiers populaires le modèle culturel d'habitation et de consommation de la classe moyenne. Le besoin (restauration de logement) est certes satisfait. Malheureusement, ce qui n'est pas satisfait, ce sont les modèles qui régissent les pratiques par lesquelles le besoin peut s'exprimer. Quand le logement entre, comme dans notre société, dans la sphère de la production marchande, il devient un objet produit dans le cadre de la division sociale et

technique du travail; le « modèle » du logement reflète désormais de moins en moins les modèles culturels et de plus en plus les impératifs de cette production. À l'ère de la production de série, les impératifs de la série (ce qui vaut aussi en matière de restauration domiciliaire) dictent la production suivant des modèles « rationnels » ou « fonctionnels ».

⁶ Le caractère essentiellement collectif des propositions d'urbanisme soulève des difficultés d'analyse particulières qui sont généralement négligées par l'urbanisme opérationnel. Comment expliquer, en termes individuels, des propositions telles que « les cas de détérioration résidentielle sont plus fréquents dans les quartiers pauvres »; « les quartiers pauvres utilisent davantage les transports en commun que les quartiers riches »? Les propositions de ce genre posent d'abord un problème explicatif: sont-elles simplement un équivalent des propositions « individuelles » correspondantes: « la pauvreté crée un terrain favorable à la détérioration résidentielle »; « les pauvres utilisent davantage le transport en commun »? En outre, elles posent un problème prédictif: à supposer qu'on ait observé une corrélation très forte entre le taux d'utilisation du transport en commun par quartier et le revenu moyen des habitants, cela signifie-t-il que la situation économique individuelle soit effectivement un facteur aussi important pour l'utilisation du transport collectif que peut le laisser croire un coefficient de corrélation élevé? En principe, il n'est pas possible de déduire la corrélation individuelle de la corrélation sur des unités collectives (Raymond Boudon, *L'Analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon, 1967, chapitre V).

Entre ingénieurs et usagers : le sociologue et la planification des transports

Préambule

Cette brève réflexion porte sur l'exercice de la pratique sociologique dans un champ d'intervention, la planification des transports urbains, dominé par des disciplines se fondant sur l'utilisation d'un savoir technique dont les sociologues possèdent rarement le code ou le discours. Comment s'exercent la pratique des sociologues et leurs types d'intervention dans des milieux institutionnels où la problématique principale est déterminée par ceux qui contrôlent les instruments de planification, soit en particulier les ingénieurs, les techniciens ou encore les économistes ? C'est une façon de poser la question des rapports entre le savoir et le pouvoir dans les organismes de planification mais aussi entre ceux-ci, l'appareil politique et la population.

Le sociologue et la pratique planificatrice du milieu des transports

La planification des transports fonctionne principalement et presque essentiellement selon un schéma de satisfaction de la demande où la demande observable est considérée plus souvent qu'autrement comme l'expression des besoins. Les études de demande reposent sur des modèles de prévision à long terme s'appuyant généralement sur les applications des mathématiques, de l'informatique et de la science économique¹.

Le calcul et la quantification des données demeurent les caractéristiques dominantes et fondamentales des outils de planification en transport. La complexité réelle de l'appareillage méthodologique utilisé pour des fins de prévisions des déplacements, le formalisme et la cohérence « apparente » dont ces modèles font preuve constituent un obstacle réel pour celui qui n'en maîtrise pas le discours. Les hypothèses sous-jacentes aux modèles, les postulats implicites, les objectifs et la démarche générale sont occultés par la complexité des opérations sur lesquelles s'appuie la problématique technique.

Non seulement le sociologue est-il absent du découpage même des problèmes et de la formulation de la problématique mais il ne lui est pas aisé d'en critiquer le contenu ou de remettre en question des outils dont il ne connaît pas les règles de fonctionnement.

Il reste au sociologue à tenter de soulever certaines questions quant à la démarche des études produites et, à la suite de certains auteurs², d'en cerner le caractère idéologique.

L'incertitude des résultats ou comment la montagne accouche d'une grosse souris

Malgré la grande quantité d'études produites dans le domaine des transports et malgré la sophistication des outils méthodologiques utilisés, un grand nombre d'incertitudes demeurent présentes sous plusieurs aspects.

Au niveau de la compréhension des comportements de déplacements et de la mobilité, de la justesse des prévisions de déplacements, des tendances du développement urbain et de l'évolution des modes de vie, plusieurs inconnues demeurent. Sur la nature et les caractéristiques des clientèles, sur la perception des usagers, sur la valeur économique des solutions retenues, la connaissance est bien partielle et fragile.

L'approche est avant tout empirique, misant plutôt sur la quantification des phénomènes que sur la compréhension de la pratique des acteurs ou sur la signification des transformations de l'espace urbain.

Les modèles de transport reposent sur des hypothèses nombreuses, aux paramètres variables, et on est porté à se demander sans cesse si le résultat des études constitue une conséquence logique des données ou s'il ne reflète pas quelque effet du hasard ou les artifices de la modélisation. Cet aspect a été particulièrement bien mis en relief par le GRETU, sous le thème du problème de la probance des résultats, et correspond bien à ma propre expérience personnelle. Les outils de planification produisent des résultats

supposément cohérents avec les données et les paramètres de base. Mais, une fois les résultats ainsi créés, ils atteignent une certaine existence « objective » et en viennent à exprimer une réalité dont on peut dire, tout ou plus, qu'elle n'est pas invraisemblable.

Simplification de la réalité et occultation des processus sociaux

Comme les prévisions de déplacements sont faites principalement en fonction de la période de pointe, c'est-à-dire des déplacements orientés vers des fonctions de productivité, il découle de ce choix méthodologique qui reflète bien des choix économiques, des conséquences pour les niveaux de réalité appréhendée.

Les déplacements à l'heure de pointe étant principalement effectués pour le motif travail (60%)³, certains besoins de déplacement ne s'expriment pas à travers la demande observable. C'est le cas des déplacements pour des activités ayant trait à l'obtention de services professionnels, des pratiques de loisirs et d'achats. L'agrégation des zones d'analyse et le caractère homogène postulé des « usagers » ne permettent pas de raffiner la connaissance des besoins et des comportements.

Les déplacements, socialement différenciés, des clientèles dites minoritaires, des femmes, des personnes âgées, des jeunes, ne sont pas pris en compte par le caractère extrêmement réducteur et simplificateur des modèles qui intègrent les aspects les plus quantifiables de la réalité, masquant ainsi certains processus sociaux essentiels.

Un exemple mérite d'être développé, c'est le cas des besoins de transport des femmes. Alors que les femmes constituent à Montréal 61% de la clientèle des transports en commun⁴, les études effectuées dans un contexte de planification du transport n'ont jamais porté sur les problèmes de mobilité spécifiques aux femmes en milieu urbain.

En Europe et aux États-Unis, on a pourtant dégagé un certain nombre de constats indiquant que les besoins des femmes ont une spécificité dans ce domaine⁵.

En effet, des recherches tendent à montrer que le comportement des femmes diffère de celui des hommes dans l'utilisation des transports collectifs, dans le type de déplacements effectués et dans la durée des déplacements.

Il se dégage des études effectuées que la localisation résidentielle en banlieue a souvent eu pour résultat une absence d'emploi pour les femmes ou une baisse de mobilité professionnelle. Les femmes étant

très sensibles à l'offre de transport collectif, elles tendent à rechercher un emploi plus près du domicile afin de minimiser le temps hors du domicile. Les trajets les plus courts se retrouvent chez les femmes mariées qui, souvent, adaptent leur mode de vie au manque d'offre de transport.

Les femmes sont plus dépendantes des transports publics que les hommes parce que leur taux de motorisation est plus faible et que lorsqu'il y a une voiture dans le ménage, elles l'utilisent moins souvent que leur conjoint pour les déplacements à motif travail.

Or, les études traditionnelles de transport ne sont pas outillées pour comprendre les implications de l'utilisation différentielle de la voiture au sein du ménage.

La planification des transports ne prend pas en compte non plus la séquence d'activités à laquelle plusieurs femmes doivent souscrire entre le domicile et le lieu de travail, combinant souvent une série d'activités, telle que la conduite en garderie et les courses. Ces déplacements ne sont pas reflétés dans des modèles de transport même s'ils impliquent des itinéraires supplémentaires, souvent éloignés du lieu de travail ou du domicile.

Ces diverses études établissent des rapports importants entre le rôle des femmes à la maison ou la division sexuelle du travail, leurs besoins de déplacements et l'accessibilité à l'emploi et aux équipements urbains. Elles peuvent servir d'exemples pour illustrer que de façon générale, les modèles de prévision de transport ne permettent pas de saisir des phénomènes sociaux nouveaux et de contribuer ainsi à mieux cerner certaines inégalités dans l'accès aux ressources urbaines.

À quoi servent les études ?

Si les études s'avèrent décevantes tant au plan de la prévision qu'au plan de la compréhension des comportements de déplacements, à quoi servent-elles ?

Le GRETU suggère que les études traditionnelles de transport servent bien plus à défendre et à débattre des thèses dans une négociation entre intervenants politiques qu'à comprendre la réalité complexe des besoins en matière de déplacements.

En effet, les choix d'infrastructures, de desserte urbaine ou interurbaine, de structure tarifaire mettent en présence des intérêts nombreux et antagonistes, et les intervenants sont plus ou moins bien armés pour faire valoir leur point de vue. Les conclusions des études connaissent souvent une vie indépendante de leurs prémisses qui, elles, demeurent inconnues des décideurs ; en servant d'armes dans la négociation, elles deviennent ainsi des enjeux de pouvoir.

Les études font la preuve que, les phénomènes étant complexes, on doit leur consacrer efforts et argent ; elles accèdent la compétence de certaines institutions en leur permettant de prendre de l'avance sur leurs adversaires politiques, en imposant à coup de programmes informatiques des solutions qui vont dans le sens des thèses favorables à leur cause.

Des exemples récents dans le domaine des transports collectifs à Montréal nous fournissent la preuve que chaque instance organisationnelle peut, à l'aide d'études et en s'appuyant sur une infrastructure technique, démontrer le bien-fondé d'une option soutenant sa thèse. Les débats autour des choix technologiques train versus autobus ou encore métro souterrain versus métro de surface ou sur l'implantation d'une structure tarifaire concentrique dans la région de Montréal, en constituent des exemples.

Les résultats des études permettent essentiellement aux forces en présence, soit d'asseoir la légitimité des décisions politiques sur des fondements techniques, soit, encore, de légitimer l'existence propre des organismes et d'accréditer leur compétence.

L'inégalité des moyens d'intervention

Enfin, une dimension mérite d'être abordée dans ce débat, c'est l'inégalité des moyens d'intervention sur les transports.

Dans une période où l'on planifie d'importants investissements en transport collectif (un milliard de dollars d'ici cinq ans), investissements destinés à augmenter l'offre de transport collectif par l'implantation de technologies nouvelles, comme à en modifier la gestion par l'intégration des réseaux de transport et des structures tarifaires, les usagers, les groupes politiques organisés, les syndicats et les groupes populaires sont relativement démunis pour participer à l'essentiel des débats. Ils ne disposent absolument pas des mêmes armes que leurs interlocuteurs et ne peuvent être reconnus comme interlocuteurs valables souvent parce qu'ils ne disposent pas d'un minimum d'instruments adéquats pour répondre à la technocratie planificatrice ou aux décideurs politiques.

À travers la planification des transports sont formulées des options implicites sur l'évolution de la ville, l'accès à l'emploi et aux équipements urbains et certaines transformations du mode de vie. Or, dans l'état actuel des pratiques, la discussion et les décisions reposent entre les mains des organismes gouvernementaux, des commissions de transport et de certains élus locaux. Ces derniers ont d'ailleurs plutôt tendance à soutenir une logique souvent contradictoire, désirent d'une part promouvoir le transport en

commun dans leurs municipalités au nom d'un intérêt public et d'autre part refuser ce même transport en commun, alléguant l'importance de l'impact fiscal sur leurs contribuables, au nom de ce même intérêt public.

Des niveaux d'intervention pour les sociologues

Pour les sociologues exerçant leur pratique dans un contexte organisationnel de planification, il existe à tout le moins deux niveaux possibles d'intervention, un à l'intérieur des organismes les employant, l'autre dans leurs rapports aux groupes extérieurs à ces organismes.

Les sociologues doivent contribuer à la critique des instruments traditionnels de planification du transport et à leur remise en question. Il serait du ressort des sociologues de faire émerger de nouvelles préoccupations⁶ sur la mobilité et ses déterminants socio-économiques, sur la différenciation sociale des usagers, sur l'articulation entre les déplacements et les modes de vie, sur la gestion des transports urbains en relation avec l'organisation urbaine globale, sur l'évaluation de l'efficacité des politiques autrement qu'en termes de rentabilité économique. Il leur revient également de contribuer à redéfinir et à réorganiser les catégories descriptives et explicatives des pratiques sociales de mobilité. En somme, il s'agit de tendre par un travail critique à intégrer des dimensions traditionnellement externes au champ technique des transports.

Comme le disait Alain Tarrius, un des rares sociologues français travaillant dans le domaine des transports, « la plupart des recherches initiées dans le domaine des transports et de l'urbanisme pourraient être de portée sociologique. Toutefois, la présence majoritaire de non-sociologues conduit à une certaine banalisation du savoir sociologique en en niant la spécificité⁷ ».

Un second niveau d'intervention se situe dans les rapports qu'entretiennent les sociologues à l'extérieur des organisations. Dans les organismes de planification urbaine et de transports, on admet volontiers des sociologues qu'ils soient concernés et responsables des aspects relatifs à la consultation de la population et à la diffusion de l'information, qu'ils aient un rôle d'intermédiaire à jouer entre les usagers touchés par les décisions et la production de la connaissance servant à la prise de décision. À la limite, on les identifie comme pouvant être à la jonction entre le savoir technique des ingénieurs et les demandes diverses surgissant du milieu.

C'est un rôle ambigu qui leur est ainsi dévolu. D'une part, c'est là une spécificité de compétence que leur reconnaît d'emblée l'organisme et on s'attend à ce qu'ils jouent leur rôle; d'autre part, leur

intervention est limitée puisqu'ils sont rarement les définisseurs des problématiques qu'ils doivent véhiculer par la suite.

Toutefois, dans la mesure où ils sont souvent contraints d'exercer ce type de rôle, ils peuvent contribuer, d'une part, à améliorer la compétence des groupes organisés sur des questions techniques, d'autre part à légitimer l'existence de ces groupes et à les faire reconnaître comme interlocuteurs valables au sein de leurs organismes. Bref, à faire en sorte que les « armes » soient un peu plus égales en contribuant à diminuer la méconnaissance des mécanismes qui fondent l'efficacité d'un certain pouvoir technique ou politique.

Par leur position marginale au savoir dominant et malgré les rôles ambigus qu'ils doivent assumer, les sociologues travaillant en planification du transport peuvent démentir l'appellation d'« ingénieurs sociaux », comme le suggérait Pierre Bourdieu dans un récent article⁸, ayant pour fonction de fournir des recettes aux dirigeants des administrations et n'étant ainsi que des agents rationalisateurs des mécanismes de domination.

Louise Roy

Conseil des transports de la région
de Montréal

NOTES

¹ Voir à ce sujet l'analyse que fait Gabriel Dupuy de la technique dans la planification des transports urbains: G. Dupuy, *Urbanisme et technique*, Centre de recherche d'urbanisme, 1978, 420 p., chap. 6.

² Voir sur cet aspect le très stimulant ouvrage produit par le Groupe de réflexion sur l'économie des transports urbains (GRETU), « *Une étude économique a montré...* ». *Mythes et réalités des études de transport*, éd. Cujas, collection « Gral », 1980, 199 p. Les propos incisifs tenus dans cette série de plaquettes se sont avérés si proches de ma propre expérience que j'y référerai fréquemment au cours de cet exposé.

³ Enquête origine-destination, C.T.C.U.M., 1978.

⁴ Enquête origine-destination, 1978, traitée par Y. Bussièrès, I.N.R.S.-Urbanisation. Les hommes effectuent 61% du total des déplacements de travail comparativement à 39% pour les femmes. Toutefois, sur le total des déplacements pour le travail effectués par le transport en commun, 60,8% sont effectués par les femmes.

⁵ Voir à ce sujet deux numéros de revues consacrés aux femmes dans la ville: 1) « Women and the American City », *Signs*, vol. 5, n° 3, 1980, en particulier les articles suivants: Ann R. Markusen, « City spatial structure, women's household work, and national urban policy », p. 23-44; Helena Z. Lopata, « The Chicago woman: A study of patterns of mobility and transportation », p. 161-169; Gerda R. Wekerle, « Women in the urban environment », p. 188-214. 2) « Femmes et villes », *Revue internationale de recherche urbaine et régionale*, vol. 2, n° 3, 1978, en particulier les articles suivants: J. Contrás et J. Fagnani, « Femmes et transports en milieu urbain », p. 432-439; D. Chabaud et D. Fougey Rollas, « Travail domestique et espace-temps des femmes », p. 421-431.

⁶ L'effort de recherche innovatrice de l'Institut de recherche des transports (I.R.T., Arcueil, France) est particulièrement à relever ici.

⁷ Voir Victor Borgogno et Alain Tarrus, « Recherche méthodologique sur de nouvelles catégorisations sociologiques urbaines. Les variables d'appartenance idéologique comme critère d'échantillonnage », *Études de suivi et processus de décision*, I.R.T., 1980, p. 75-84.

⁸ Entretien avec Pierre Bourdieu: la sociologie est-elle une science?, *La Recherche*, n° 112, juin 1980, vol. II, p. 738-743.

Milieus de vie, militance et apprentissage des mécanismes sociaux

Au risque de paraître quelque peu iconoclaste, j'aimerais commencer ma présentation en demandant aux personnes de l'assistance si elles voient une différence entre l'animateur ou le militant qui débarque en milieu populaire et l'anthropologue qui tente de se faire intégrer dans un milieu soi-disant primitif. Car il est un point de commun aux deux expériences et que l'on pourrait appeler le choc des cultures et certains quartiers de Montréal comptent autant d'animateurs par mille habitants que les Dogons du Mali d'anthropologues.

Non pas que je désire contester les métiers de sociologue et d'anthropologue, mais je voudrais souligner que parfois la bonne volonté fait perdre le sens commun et peut occasionner des situations pour le moins cocasses. Ainsi, le nombre d'expérimentateurs sociaux en chemises à carreaux, que les gens des quartiers ne portent plus, et en bottes Kodiak, que l'on ne peut pas se payer quand on travaille au salaire minimum, a littéralement transformé certains de nos quartiers « typiques » en de véritables laboratoires. Que l'on pense à Pointe-Saint-Charles et à Centre-Sud dans Montréal et aux quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste à Québec.

Y a-t-il une différence entre l'approche d'un sociologue disciple de Saul Alinski qui parcourt un quartier à la recherche de leaders naturels et les émules de Malinowski ou de Griaule qui prennent bien soin de ne pas s'aliéner les chefs des tribus locales ? Y a-t-il une différence au plan des phénomènes de leadership entre un chef de tribu et un président de comité de citoyens ? Y a-t-il une différence

fondamentale entre des partis politiques qui s'opposent dans la sorte de guerre rituelle que devient souvent une élection, et des peuplades qui s'affrontent de génération en génération parce qu'elles sont des ennemis héréditaires ?

Nous aurions tort, je crois, de conclure trop vite et de tenter de démontrer qu'il n'y a pas de lien logique entre les situations que je viens d'évoquer. La notion d'espèce humaine si chère aux anthropologues et celle d'une certaine pérennité des comportements humains pourraient nous permettre de nourrir un long débat sur le sujet. Mais laissons-le pour un autre temps et un autre lieu et mentionnons seulement que dans les deux cas, les « étudiés » ne sont pas dupes des « étudiants », comme le démontrent les deux petites anecdotes suivantes. En 1964, un groupe de chantiésards qui logeaient pour l'été dans une maison de quartier, en milieu « pauvre », afin de se préparer à travailler au Pérou, se sont vu offrir des vêtements par leurs voisins de circonstance, auxquels ils faisaient pitié. Les Dogons, pour leur part, ont tiré parti de la popularité que leur ont acquise les anthropologues en ouvrant un relais touristique.

Pour le R.C.M., la planification urbaine couvre l'ensemble de la vie municipale et peut s'exercer de bien des façons. Pour simplifier ou compliquer, selon la perspective, commençons par utiliser des termes propres à vos disciplines et parlons de planification endogène et de planification exogène. Encore que l'on s'imagine mal présenter comme argument électoral que le maire Drapeau et la CIDEM font de la planification exogène et que pour cela il faut au plus vite les remplacer par une administration R.C.M. vouée à la planification endogène.

Sans faire d'humour cependant, il est facile de voir qu'il y a toute la différence du monde entre une planification qui est imposée du dehors et une autre qui naît des besoins exprimés par les gens, de l'intérieur. Il existe aussi tout un monde de différence entre les divers milieux où la planification s'exerce, ceci indépendamment des personnes et des institutions ou gouvernements qui y participent.

Dans le cas de Montréal, une partie des facteurs dont il faut tenir compte sont ceux-ci :

1. 1 000 000 d'habitants, 54 districts électoraux, 47 annexions de territoire, 75 (?) paroisses, 18 services municipaux.
2. Population plus âgée que la moyenne du Québec et celle de la banlieue.
3. Revenu plus bas que dans l'ensemble de la région métropolitaine.
4. Administration cachottière et archi-centralisée, disposant d'une charte qui ne prévoit pas les référendums locaux en matière d'aménagement.

Dans un contexte semblable, parler de la planification qui se fait chez nous nous obligerait à parler exclusivement de planification exogène. À moins que le fait que, depuis la création de la CIDEM, les représentants de divers intérêts économiques siègent régulièrement à l'Hôtel de ville ait créé une forme hybride de planification qui n'entrerait ni dans la catégorie ouverte ni dans la catégorie fermée. À part la possibilité de discuter de cette planification montréalaise nouveau genre que l'on pourrait qualifier d'entrouverte, on risque sérieusement de ne rien évoquer de neuf.

Par contre, la description de notre atelier nous fournit un élément extrêmement intéressant. On parle de « débattre des pratiques sociologiques et anthropologiques insérées dans le contexte multidisciplinaire de la planification urbaine, contexte dans lequel les deux disciplines sont minoritaires ». Parler de la planification urbaine à partir de l'expérience vécue par les gens qui sont mêlés de près aux événements m'apparaît comme une chose que l'on ne fait pas assez. Il y a là tout un domaine qui justifierait à lui seul que sociologues et anthropologues deviennent un peu moins minoritaires à l'intérieur des équipes de professionnels de la planification.

Le sous-produit de la planification urbaine et de toute activité participative que j'appelle dans mon titre l'apprentissage des mécanismes sociaux devrait faire l'objet d'études sérieuses. Dans l'état actuel de nos habitudes, seules des analyses politiques (essentielles par ailleurs) nous servent à disséquer des événements et des comportements qui relèvent pour une bonne part des domaines étudiés par la sociologie et l'anthropologie. Le seul fait qu'il soit présentement difficile de se former en sociologie urbaine et qu'on n'entende jamais parler d'anthropologie urbaine témoigne éloquentement d'une lacune dans l'appareillage intellectuel dont nous disposons pour réfléchir sur notre vécu collectif.

Il semble que l'on oublie trop facilement que l'univers urbain est celui de 80% des Québécois et que ce pourcentage est le même dans la plupart des pays industrialisés. Pour mieux exprimer ma pensée, je dirai que j'aurais pu intituler cette présentation : plaidoyer pour une sociologie et une anthropologie urbaines. Des questions que je me posais il y a plus de quinze ans lors de mes premières années de travail avec des comités de citoyens n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies. Bien sûr la démarche collective, celle des groupes d'intérêts comme celle des classes sociales, a fait chaque année l'objet d'analyses diverses. Mais il faut déplorer le fait qu'on ait si peu étudié la démarche de l'individu, autant celle de « l'autochtone » pour qui l'action communautaire devient un moyen de s'exprimer ou d'améliorer son sort (souvent en quittant le milieu),

que celle de l'animateur qui véhicule un projet collectif ou sert de détonateur à la prise de conscience d'un problème.

On ne parle pas souvent de problèmes aussi importants pour la survie des projets collectifs que la personnalité des leaders, qu'ils soient au contrôle de la vie économique ou mégalomanes, comme un personnage bien connu de chez nous. Dans les groupes plus restreints comme dans le cas de la plupart des comités de citoyens, le leadership n'est pas sans rejoindre, au-delà des millénaires, des phénomènes constants chez l'espèce humaine. Bien sûr le président ou la présidente de ces comités n'a pas nécessairement la plus grande force physique, mais on ne se trompe pas beaucoup en disant que le leader d'un groupe populaire est, règle générale, la personne qui possède le plus le type de force dont le groupe a besoin. Si le groupe désire influencer son école de quartier, « l'expertise » que l'on cherchera chez un leader pourra être l'instruction, alors que dans un groupe qui s'occupe du logement, un architecte se verra automatiquement désigné comme leader ou personne ressource. En somme, dans ces micro-sociétés que sont les groupes populaires en regard de l'ensemble de la population, la maîtrise ou l'apparence de maîtrise des mécanismes sociaux semble être déterminante quant au rôle spécifique qu'assume l'individu dans le groupe. L'apprentissage de ces mécanismes devient donc un facteur important de promotion personnelle. Prise collectivement, l'implication de l'individu dans son milieu de vie, la militance comme j'ai choisi de l'appeler, y mène presque directement.

Dès qu'il cesse d'être un corps étranger pour le milieu où il s'est implanté, l'animateur devient lui aussi une personne ressource qui souvent sert de tampon entre ceux qui contrôlent les mécanismes sociaux et ceux qui les subissent. Souvent aussi, mais dans un autre contexte, l'animateur devient une sorte d'« interface » ou de traducteur entre ceux qui lisent trop et ceux qui ne lisent pas assez. Quoi qu'il en soit, ce sont là des questions ouvertes qui mériteraient que l'on tente d'y répondre.

Un autre sujet d'interrogation pourrait être le suivant : qu'arrive-t-il après dix ans de cette école et de cet apprentissage, après que les solutions péniblement développées à la base aient été récupérées une à une par la collectivité, qui a souvent dédaigné le laboratoire où a été mis au point le prototype initial ? Ou bien on passe d'une clinique médicale à une clinique juridique (après l'adoption de la loi 65), ou bien on forme un parti politique municipal. C'est ce qu'ont fait en 1970 les animateurs sociaux fondateurs du FRAP ; c'est ce qu'ont refait plusieurs des fondateurs du R.C.M. en 1974.

De tout cela, encore une fois phénomène autant sociologique ou anthropologique que politique, surgit une tradition de planification

endogène. Car la fidélité à des principes peut tout autant répondre à des besoins de cohérence personnelle qu'à des convictions idéologiques.

Aussi le programme adopté par le R.C.M. accorde-t-il une place très importante à la participation des citoyens et à la décentralisation de l'administration. En fait, notre programme inverse tellement la tendance qui prévaut à l'Hôtel de ville de Montréal depuis maintenant plus de vingt ans, que nous avons connu des problèmes de langage.

Faire passer un message demande de parler un langage sociologiquement correct, et personnellement, je pense que tout groupement qui vise un changement qualitatif au plan social doit véhiculer une certaine approche pédagogique pour réussir à rejoindre son public. L'implantation de tout groupe en dépend, et pour le R.C.M. la possibilité d'exercer un pouvoir planifié différemment. C'est là la raison d'être des cabinets fantômes, des conférences de presse, de la propagande. C'est là aussi le rôle d'un autre univers, celui des médias, qui tiennent de nos jours une place déterminante, alors que tous nous baignons dans une information planétaire instantanée.

Jean Roy
*Rassemblement des
citoyens de Montréal*

adoption. Car la délinquance des jeunes est un phénomène qui a des racines profondes dans la société.

En ce qui concerne les mutations culturelles, il faut noter que la culture n'est pas un ensemble de valeurs et de normes figées, mais un processus dynamique qui évolue en fonction des contextes sociaux et historiques. Les mutations culturelles sont donc le résultat de l'interaction entre les forces traditionnelles et les influences nouvelles.

L'individu dans le groupe. L'apprentissage de ces mécanismes devient donc un facteur important de promotion personnelle. Prise collectivement, l'implication de l'individu dans son milieu de vie, la militance comme j'ai choisi de l'appeler, y même presque directement.

Dès qu'il cesse d'être un corps étranger pour le milieu où il s'est impliqué, l'animateur devient lui aussi une personne ressource qui sert de tampon entre ceux qui contrôlent les mécanismes sociaux et ceux qui les subissent. Souvent aussi, mais dans un autre contexte, l'animateur devient une sorte d'« interface » ou de traducteur entre ceux qui lisent trop et ceux qui ne lisent pas assez. Quel qu'il en soit, ce sont là des questions ouvertes qui méritent que l'on tente d'y répondre.

Un autre sujet d'interrogation pourrait être le suivant : qu'arrive-t-il après dix ans de cette école et de cet apprentissage, après que les solutions péniblement développées à la base aient été récupérées une à une par la collectivité, qui a souvent dédaigné le laboratoire où a été mis au point le prototype initial ? Ou bien on passe d'une clinique médicale à une clinique juridique (après l'adoption de la loi 65), ou bien on forme un parti politique municipal. C'est ce qu'on a fait en 1970 les animateurs sociaux-fondateurs du FRAP ; c'est ce qu'on a fait plusieurs des fondateurs du R.C.M. en 1974.

De tout cela, encore une fois phénomène culturel, sociologique ou anthropologique, surgit une tradition de planification

6

Développement international et immigration

J'étais en train de lire ce papier au début de la semaine lorsque j'ai reçu la dernière *Revue internationale d'action communautaire*, qui a pour thème la recherche-action. Il apparaît donc que le thème du colloque est passablement à la mode. Il serait certainement intéressant de se pencher sur la signification sociologique de l'intervention, comme a tenté de le faire Ricardo Zunigar (1981, p. 13) de façon très pertinente.

Pour commencer, je vous informe que je ne poserais pas la question première qui vous vient à l'esprit quand on pense au développement ou à la coopération internationale, soit : faut-il ou non intervenir ? Je vais plutôt poser quelques éléments du dilemme que pose l'intervention en développement dans le cadre d'une institution.

Bien sûr c'est de mes expériences personnelles que j'ai tiré cette réflexion. Elle n'est pas très bien articulée pour le moment; il faut dire que je ne dispose pas de beaucoup de temps pour la recherche et la réflexion dans le cadre de mon travail.

Pour vous situer rapidement, ce qui m'intéresse, c'est de regarder le cadre d'intervention d'un administrateur de programmes de coopération (ayant, en l'occurrence, une formation en sciences sociales, plus précisément en anthropologie — je n'insisterai pas sur cette dernière).

Cela peut déjà paraître bizarre de parler d'intervention alors qu'il s'agit en fait d'une tâche définie à l'intérieur d'un cadre institutionnel (celui d'un organisme non gouvernemental, O.N.G.). Nous allons y revenir.

6

Développement
international et
immigration

Interventions institutionnelles en développement international

J'étais en train de terminer ce papier au début de la semaine lorsque j'ai reçu la dernière *Revue internationale d'action communautaire*, qui a pour thème la recherche-action. Il apparaît donc que le thème du colloque est passablement à la mode. Il serait sûrement intéressant de se pencher sur la signification sociologique de l'intervention, comme a tenté de le faire Ricardo Zunigar (1981, p. 35) de façon très pertinente.

Pour commencer, je vous informe que je ne poserai pas la question première qui nous vient à l'esprit quand on pense au développement ou à la coopération internationale, soit : faut-il ou non intervenir ? Je vais plutôt poser quelques éléments du dilemme que pose l'intervention en développement dans le cadre d'une institution.

Bien sûr c'est de mes expériences personnelles que j'ai tiré cette réflexion. Elle n'est pas très bien articulée pour le moment : il faut dire que je ne dispose pas de beaucoup de temps pour la recherche et la réflexion dans le cadre de mon travail.

Pour vous situer rapidement, ce qui m'intéresse, c'est de regarder le cadre d'intervention d'un administrateur de programmes de coopération (ayant, en l'occurrence, une formation en sciences sociales, plus précisément en anthropologie — je n'insisterai pas sur cette dernière).

Cela peut déjà paraître bizarre de parler d'intervention alors qu'il s'agit en fait d'une tâche définie à l'intérieur d'un cadre institutionnel (celui d'un organisme non gouvernemental, l'O.N.G.). Nous allons y revenir.

Quelques justifications

En général, l'anthropologie et la sociologie traitent le développement de façon assez globale ; il y a les différentes théories du développement, l'impérialisme, la division internationale du travail, le progrès en question, etc. On accepte plus facilement au niveau terrain la réalisation de recherches portant par exemple sur la pénétration du capitalisme dans telle région d'Afrique ou sur la décomposition de la paysannerie. On se sent moins concerné, à tort ou à raison, quand on ne les condamne pas tout simplement, par les interventions de développement, et on ne fait pas trop de nuances entre les approches ou les différents intervenants.

La complexité du « sujet » et les aspects épistémologiques et politiques qui y sont liés poussent plusieurs d'entre nous à laisser le champ de cette intervention aux praticiens, qui deviennent, du moins au niveau du langage, des « experts ». Il s'agit des ingénieurs de projets, des agronomes, des médecins et autres techniciens.

On se contente dans bien des cas de réagir, parfois avant l'intervention, plus souvent après, pour critiquer les résultats. Je ne connais pas actuellement d'expérience qu'on pourrait qualifier d'« intervention sociologique » à la Touraine dans le domaine du développement, sinon des semblants aseptisés qui tournent autour de la définition des besoins par les groupes eux-mêmes.

Pourtant, l'intervention en développement gagnerait à être investie un peu plus par nos disciplines, autant au niveau de la recherche qu'au niveau de l'action. Bien sûr, vous le verrez plus loin, je préférerais de plus en plus le travail dit « terrain » à la pratique institutionnelle. Il ne s'agira donc pas ici de défendre une pratique personnelle. Nous croyons plutôt que l'approche globale de la réalité sociale confirme que nous « agissons » constamment dans et sur notre environnement social, dans quelque milieu que ce soit, de façon ordonnée ou désordonnée. À partir de ce constat nous croyons donc nécessaire que nos actions comme intervenants soient orientées, qu'elles soient précédées d'une réflexion, d'une analyse (ici, en développement ou en coopération internationale), autant au niveau institutionnel qu'au niveau « terrain ».

Nous aurions aimé questionner la formation anthropologique dans la quotidienneté de nos pratiques mais en cours de route il nous est apparu difficile d'en rendre compte bien concrètement. De plus nous aurions tendance à questionner beaucoup plus le rôle de l'université en fonction des résultats de la formation par rapport à des emplois qui s'en rapprochent ou qui restent aussi très éloignés, mais cela nous ferait sortir un peu du cadre de l'intervention sociale.

Ce qui nous confronte particulièrement dans l'expérience que nous faisons depuis quelques années déjà, en développement ou en coopération, c'est la place que nous occupons dans la division du travail à l'intérieur d'une institution vouée à la coopération et à la solidarité au niveau international.

Comme « administrateurs », nous avons été forcés d'intervenir à deux niveaux à l'intérieur de l'institution : il s'agissait d'une part d'une intervention plus formelle liée aux actions ou aux projets de développement sur le terrain et d'autre part d'une intervention plus informelle mais non moins importante, qui concerne la « vie » de l'institution, sa reproduction, donc le domaine de l'organisation, des orientations ou politiques institutionnelles.

Par rapport à ces deux niveaux d'intervention (pratique terrain, pratique institutionnelle) nous avons constaté que les interventions sont constamment médiatisées, soit par les intervenants (dans le cadre de projets), soit par les structures ou les modes de fonctionnement de l'institution elle-même. Surtout, nous avons constaté la médiatisation des interventions par les contradictions propres aux sociétés dans lesquelles sont réalisés des projets, directement ou indirectement, ainsi que les contradictions propres à notre société, qui « encadre » l'institution dans son ensemble. Ceci nous confirme l'importance de l'analyse dans le cadre des interventions liées au changement social.

La gestion de programmes de coopération internationale (« pratique terrain »)

En principe l'administration de programmes devrait apparaître comme un lieu privilégié d'interventions par rapport aux réalisations « terrain » et permettre une confrontation quasi directe avec la pratique.

De plus, comme nous ne sommes pas des intervenants directs et que nous sommes relativement dégagés, éloignés, de l'intervention qui se réalise sur le terrain, on pourrait s'attendre à ce qu'il y ait place pour cette « distance critique » qui libère l'intervenant-administrateur de l'action directe et lui permet en retour, par sa fonction, d'intervenir plus au niveau de l'analyse et de l'orientation.

En fait ce n'est pas si simple et nous nous confrontons à ce niveau au cadre institutionnel (son histoire, ses contraintes, ses pratiques). Je n'entrerai pas dans les détails, mais ceci nous a probablement poussés à agir au niveau de l'institution ainsi qu'au niveau des diverses médiatisations de l'intervention « terrain ».

L'O.N.G. dans lequel nous travaillons soutient des projets de développement en Afrique et en Amérique latine. Une de ses

particularités est l'envoi de coopérants volontaires pour appuyer certains projets. Je qualifierais cette caractéristique de contrainte historique importante au niveau de l'intervention. Par ailleurs, l'organisme appuie aussi financièrement des actions autonomes liées à des groupes de base (syndicats, communautés villageoises, coopératives, etc.).

Si je considère seulement la région qui me concerne (l'Afrique de l'Ouest), les interventions diverses que nous appuyons touchent plusieurs secteurs : la santé communautaire, l'agriculture (production, commercialisation, foresterie, etc.), l'éducation, la formation, l'alphabétisation, les coopératives ; elles comprennent également des interventions d'ordre culturel ou liées à l'information ainsi que des recherches liées à la planification ou à l'aménagement régional.

Il y a donc un premier défi pour l'institution ainsi que pour l'administrateur de programmes dans « le suivi » de ces interventions multisectorielles. Nous ne sommes pas « experts » en tout et il y a quantité de projets à administrer.

Les contraintes institutionnelles sont donc déjà très grandes et médiatisent beaucoup les qualités de l'intervention possible.

De plus ces « interventions » ont lieu dans le cadre de sociétés que nous connaissons mal, parfois même pas du tout. C'est la réalité des organismes bilatéraux de coopération comme l'ACDI ; alors il ne faut pas s'attendre à ce que les O.N.G. aient des ressources pour faire des recherches conséquentes en général. Les conditions internes de ces sociétés et leur place par rapport au procès d'internationalisation du capital préoccupent peu ces intervenants directs ou indirects.

C'est peut-être en partie pour cela que beaucoup d'O.N.G., ces dernières années, ont appuyé de plus en plus des projets qui émanaient des groupes de base ou des populations locales. Ils se sont donné ainsi la garantie minimale de réussite pour ces projets en réduisant l'encadrement et l'analyse. Ce genre d'approche est très efficace dans un contexte comme celui de l'Amérique latine ; mais en Afrique occidentale, par exemple, on a « affaire » à des sociétés tout à fait différentes dans leur procès historique et, avec les critères cités plus haut, les O.N.G. n'ont pu répondre à tous les problèmes que posent les interventions en développement.

Donc, face à ces interventions sectorielles en Afrique, on est en droit de se poser des questions liées à leur qualité en fonction des analyses de la réalité et en fonction des intervenants (locaux ou étrangers). Enfin, cela devrait aussi être précédé d'un questionnement plus global sur le rapport à faire entre les actions ou les pratiques d'un O.N.G. dans l'éventail des pratiques du néo-colonialisme en Afrique (Thede, 1980). L'intervention dans ce domaine se pose donc déjà comme un dilemme.

Autre particularité, lorsqu'un O.N.G. doit envoyer des intervenants expatriés dans des projets de développement en Afrique, la médiatisation produite par ceux-ci pose à l'institution tout un défi, dans bien des cas des contraintes importantes.

Ces coopérants volontaires médiatisent à leur tour, à partir de leurs conceptions personnelles, de leur culture, de leur formation et de leur expérience, l'intervention dans un projet donné. Dans le cas qui nous concerne, il est à signaler que le cadre institutionnel sélectionne les candidats selon certains critères et prévoit des stages de formation-information pour les candidats.

Ceci est toutefois loin d'être suffisant pour orienter l'action des intervenants dans le sens de « l'analyse » institutionnelle ou des orientations politiques générales ou plus particulières de l'organisme.

Selon les formations et les expériences de vie des candidats, il est plus ou moins difficile de les sensibiliser rapidement aux questionnements qui passent à travers l'organisme, questionnement politique, épistémologique ou même tout simplement relatif à l'éthique de l'intervention.

Plus globalement, je dirais que la « société québécoise » est plus déterminante au niveau des orientations des actions de l'intervenant que le cadre institutionnel, dans le cas d'un coopérant expatrié. Nous nous confrontons à la contradiction suivante: les actions directes réalisées par cet organisme n'ont pas entre elles toute la cohérence à laquelle on serait en droit de s'attendre. L'institution n'a donc pas la cohérence ou la rigidité (diraient certains) d'un groupe politique ou d'un parti. C'est toutefois un organisme qui vit dans le doute, qui est ouvert au questionnement. Mais des questions à la modification des pratiques, à l'intérieur d'une institution, il semble y avoir une marge plus que simplement temporelle, selon notre expérience. C'est ce genre de réflexion qui, à la limite, a soutenu l'intervention nécessaire au niveau de l'institution.

« L'intervention » dans l'institution

Le type d'organisme dans lequel nous travaillons est différent d'une institution comme la permanence d'une centrale syndicale, par exemple, ou un organisme d'État, quant à l'origine de ses mandats ou politiques. C'est sa constituante qui, en principe, définit ses grandes orientations, mais cette dernière, qu'on le veuille ou non, n'a pas la même force que celle d'un organisme lié indirectement à l'Église, comme Développement et Paix, ou à l'État, comme Jeunesse Canada Monde. Ce sont les permanents qui ont joué un rôle important au niveau de la définition des orientations.

Pourtant, quand on pense aux permanents d'une institution, on pense à des technocrates ou à des bureaucrates, et on limite ainsi volontairement leur rôle à celui d'exécutants.

C'est à partir d'une certaine épistémologie ou de l'éthique des pratiques de coopération que nous avons conclu qu'il y avait place pour des modifications au niveau des définitions des orientations ou des politiques et aussi au niveau de l'organisation du travail, dans l'ensemble de l'institution. C'est l'analyse qui sous-tend (ceci dit brièvement) la nécessaire intervention au niveau institutionnel. Nous avons constaté qu'il est loin d'être facile d'intervenir à ce niveau-là.

Une institution ne fonctionne pas comme un parti. On ne peut évacuer les intérêts personnels des multiples acteurs et leur faire prendre des positions à partir de telle ou telle analyse.

Un élément déterminant semble être le cadre social et culturel dans lequel baigne l'institution. Je n'ai pas poussé très loin la réflexion ou la recherche là-dessus mais il y a quelques indices qui nous démontrent que l'institution, par son personnel et son mode de fonctionnement, vit au rythme de la société québécoise beaucoup plus qu'en fonction d'un objectif externe, par exemple, « la coopération internationale ». La tendance principale qui se dégage, donc, c'est plus une certaine bureaucratisation, dans le sens d'une reproduction de l'institution, liée plus par le poids de l'histoire institutionnelle que par le questionnement qui a pu passer au travers ces dernières années et qui passe encore.

L'administration de programmes de développement devient donc plus un dilemme qu'un défi lorsque les orientations ou les politiques d'interventions sont floues ou en constante redéfinition et aussi lorsque l'organisation même du travail est constamment questionnée.

Il y a donc des blocages d'ordre « social » et d'ordre superstructurel qui rendent difficile l'atterrissage d'analyses critiques et de positions « politiques » dans les interventions au niveau de l'institution.

Au premier niveau, quand on intervient directement, il semble plus « facile » d'appliquer ses propres principes, mais pour l'ensemble d'une institution nous croyons que tant et aussi longtemps que le cadre institutionnel n'a pas été modifié sensiblement c'est toujours à reprendre cas par cas.

Dans le cadre institutionnel, il y a un autre aspect de l'intervention que je tiens à souligner, c'est le fait que l'intervenant est en même temps acteur. Cela ne lui permet pas toujours d'avoir le recul voulu

comme dans « l'intervention sociologique » comme telle. Il y a donc risque de perdre le fil de l'analyse et avec le temps peut-être son objectivité. Voilà un peu le questionnement qui nous confronte.

Bernard Cloutier
Anthropologue

TEXTES CITÉS

R. Zunigar, « La recherche-action et le contrôle du savoir », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 5, n° 45, printemps 1981, p. 34-44.

N. Thede, « La nouvelle stratégie impérialiste au Sahel », *Points de repères*, vol. I, n° 3, été 1980, p. 49-56.

De la jungle au bidonville : vers une approche ethnologique dans le processus d'éducation populaire au Pérou

Les approches « officielles » au développement international ont été largement critiquées et démystifiées depuis maintenant une vingtaine d'années, tant au niveau théorique par l'école dépendantiste (par exemple Frank, 1971) et ensuite par les analystes de l'internationalisation du capital (par exemple Palloix, 1975), qu'au niveau des études de cas d'échecs concrets (par exemple Dumont, 1978). Des théoriciens et des dirigeants politiques dans le tiers monde en sont venus à proposer des amorces d'alternatives à cette situation, en s'inspirant souvent de la notion de « self-help » mise de l'avant par le dirigeant tanzanien Julius Nyerere (1968).

Cette volonté d'autonomie est devenue un pilier de toute action dans le tiers monde qui vise à rompre avec les schémas traditionnels de domination et d'exploitation. Des organisations travaillant sur tous les fronts de l'action politique (économique, culturel et partisan) proposent des moyens de prise en main par les exploités et les opprimés eux-mêmes de leur propre réalité et de leur avenir, comme élément nécessaire de cette transformation. Ce n'est pas seulement dans le tiers monde, par ailleurs, qu'on en est venu à cette conclusion : un grand nombre d'organisations populaires des pays industriels dits avancés s'inspirent également de cette approche. Dans cette démarche de prise en main, l'éducation populaire est d'une importance fondamentale : c'est le biais par lequel les gens des classes populaires sont amenés à s'organiser à partir de la problématique de leur réalité concrète, avec l'objectif de la transformer.

La dynamique politique et sociale de l'Amérique latine depuis la révolution cubaine, en 1959, a produit une pratique et une réflexion très riches par rapport au travail d'éducation populaire dans ce processus de prise en main et de transformation sociale. Au fur et à mesure que le tissu social précapitaliste s'est modifié, brisé et restructuré par le processus d'expansion des rapports capitalistes de production, de nouvelles affinités sociales et organisationnelles ont surgi : de nouvelles alliances de classe et de nouvelles formes de lutte sont apparues. Et ces réorientations touchent, d'une manière ou d'une autre, tous les secteurs et les groupes de la société latino-américaine : les anciens habitants de la jungle amazonienne et des communautés paysannes des Andes sont expulsés de leurs terres ancestrales et se retrouvent dans les bidonvilles qui poussent autour des grands centres urbains. Et certains de ceux qui, autrefois, se préoccupaient d'étudier les mœurs et l'organisation sociale de ces communautés éloignées, à force d'observer leur disparition, ont décidé de suivre cet exode vers les villes et vers les nouvelles formes d'intervention sociale.

Les réflexions qui suivent ont été développées dans le cadre d'un travail dans un organisme d'éducation populaire à Lima en 1979-1980. Elles visent à systématiser quelques idées sur les apports possibles d'une approche ethnologique à cette problématique, et ont été suscitées à partir d'une démarche spécifique que j'essaie également de systématiser ici. C'est à partir de ce genre de systématisation que nous pourrions, je crois, aller plus loin dans le raffinement de nos interventions en ce domaine au Québec.

L'approche en éducation populaire en Amérique latine

Il y a environ dix ans au Pérou des intellectuels progressistes (voire « révolutionnaires ») ont commencé à développer une nouvelle solution au dilemme éternel et universel de leur classe : comment se lier aux classes populaires dans un mouvement de transformation sociale, sans toutefois usurper leur pouvoir ? Cette solution est, en apparence, simple : ils s'assument en tant qu'intellectuels petits-bourgeois, en reconnaissant ouvertement qu'ils sont différents des ouvriers et des paysans, qu'ils viennent souvent d'un milieu privilégié par rapport à eux et qu'ils ont une formation spécifique. Ils ont décidé alors d'essayer de tourner leurs privilèges à l'avantage des classes populaires, en mettant leurs outils théoriques et pratiques au service des organisations populaires.

Ils ont commencé donc à créer des centres de ressources multidisciplinaires liés à divers secteurs du mouvement populaire : des groupes d'économistes, d'avocats, de sociologues qui travaillent avec le mouvement syndical ; des urbanistes, des architectes, des ingénieurs, des sociologues qui travaillent avec le mouvement populaire urbain ; des ethnologues, des historiens, des agronomes qui travaillent avec le mouvement paysan. Et, traversant tout le mouvement, des groupes de théâtre, de musique, de cinéma, de radio, etc., qui véhiculent des contenus « populaires ». Tous ces groupes se réclament de la méthodologie de l'éducation populaire. Mais ils y ont apporté des modifications cruciales, bien que des lacunes importantes restent à combler et que des orientations divergentes se dessinent.

De fait, les éléments de base du courant actuel d'éducation populaire ont été élaborés à partir d'expériences d'alphabétisation réalisées en Amérique latine par Paulo Freire (1970). Son approche visait à développer la conscience critique de l'individu dans ce processus d'apprentissage d'une connaissance particulière. Après avoir été « à la mode » pendant plusieurs années, cette méthode a commencé à subir des critiques de la part de la gauche latino-américaine, notamment parce qu'on considérait qu'elle se situait en dehors de la lutte des classes (Jara, 1980, p. 3). Freire lui-même, par ailleurs, a plus tard reconnu le bien-fondé de cette critique (*ibid.*).

Il reste, cependant, que l'approche actuelle en éducation populaire a gardé certains éléments fondamentaux de l'approche de Freire, tout en les modifiant par certaines notions du matérialisme historique. On essaie, comme Freire, de partir de la réalité concrète des gens impliqués et de développer une attitude critique envers cette réalité en l'analysant collectivement. Le nouveau pas franchi par ceux qui ont suivi Freire — avec leur propre distance critique face au maître ! — est la tentative systématique de déboucher par ce travail sur la participation à une organisation politique ou à une organisation de masse qui épouse la stratégie politique d'une organisation donnée.

La variété des expériences en cours un peu partout en Amérique latine, mais particulièrement au Pérou, au Mexique, au Nicaragua et au Brésil, rend très difficile, sinon impossible, d'en faire une description précise. Si certaines caractéristiques sont communes à la plupart de ces activités (répétons-le : une approche collective, à partir des problèmes concrets de la communauté, visant à moyen terme la participation à une organisation qui propose une transformation sociale fondamentale), plusieurs débats traversent aussi ce vaste mouvement. Hormis les questions méthodologiques précises, un débat particulièrement chaud a lieu sur la question du rapport entre organisations politiques et éducation populaire. Tandis que

certains affirment que l'éducation populaire, n'est ni plus ni moins que le volet éducatif de l'action politique (Jara, 1980, p. 4), d'autres sont d'avis que l'éducation populaire doit être non partisane, tenter de fournir aux classes populaires des instruments analytiques et pratiques qui leur permettront de définir leurs propres formes et contenus organisationnels. En fait, ce débat se résume à une différence d'accent à l'intérieur d'une même approche : la première position considère prioritaire le but (arriver à prendre une position politique donnée) tandis que la deuxième priorise la démarche de conscientisation (développer une attitude critique).

Un deuxième point de débat qui se dessine actuellement, mais qui n'est pas très généralisé, est celui du rôle que devraient jouer les petits bourgeois dans ce processus : accepte-t-on la notion léniniste d'avant-garde, ou essaie-t-on plutôt de favoriser la remise en question continue de ceux qui concentrent le pouvoir à l'intérieur même des organisations politiques de gauche ?

Une alternative méthodologique qui est surgie récemment et qui promet d'éclaircir quelque peu ce débat est la notion d'« auto-formation » : travailler avec des groupes restreints d'« intellectuels naturels » des classes populaires pour leur bâtir une formation approfondie, pour qu'eux ensuite assument le travail d'éducation populaire à l'intérieur de leurs propres classes sociales. Ce type de travail s'inspire implicitement des positions de Gramsci, qui dit : « tous les hommes sont intellectuels (...) mais dans la société tous les hommes n'ont pas une fonction d'intellectuels » (*in* Macciocchi, 1974, p. 241). On doit donc viser à « travailler sans cesse à la promotion intellectuelle de couches populaires toujours plus vastes, c'est-à-dire (...) pour donner une personnalité à un mouvement de masse encore amorphe, pour faire naître des élites intellectuelles d'un type nouveau, qui surgissent directement des masses, tout en restant en contact avec elles comme les "baleines" d'un corset » (*ibid.*, p. 219).

De fait, au sein des organisations populaires au Pérou, il existe des « intellectuels organiques » potentiels¹ : il s'agit de leur faciliter l'acquisition des outils qui leur permettront de s'approprier et de générer le « savoir ».

L'expérience de Collique

Collique est un des 400 et quelques bidonvilles de Lima, dans lesquels habitent environ un million et demi de personnes sur une population totale de quatre millions. Les habitants de ces bidonvilles sont des ouvriers, des petits fonctionnaires et employés, des

professeurs d'école primaire, des vendeurs ambulants, des travailleurs indépendants, des chauffeurs de taxi... et beaucoup, beaucoup de sans-travail². Ils s'installent sur des terrains qu'ils ont expropriés ou achetés, à environ 20 à 40 kilomètres du centre-ville, et qui ne sont pourvus d'aucun service public. L'État n'assume aucune dépense de ce genre : les habitants doivent défrayer intégralement les coûts d'installation de l'eau potable, des égouts, de l'électricité, des rues et des trottoirs, etc. Ils s'organisent, donc, collectivement pour inventer des moyens de se doter de ces services.

Chaque bidonville a un conseil central de dirigeants élus (une structure imposée dans le cadre des réformes corporatistes de Velasco, en 1971³, mais qui est rapidement devenue un instrument de lutte aux mains des « pobladores⁴ »), qui essaie de coordonner les activités de tous les groupes et comités de citoyens du bidonville (clubs de mères, cercles de jeunes, comités de santé, garderies, salles à manger communautaires, etc.) et de planifier les priorités pour des actions communes.

Collique est un bidonville d'environ 60 000 personnes, divisé en cinq zones. Chaque zone a son conseil de direction. L'une d'elles s'est gagnée la réputation d'être particulièrement combative, lors d'une dure lutte menée il y a environ quatre ans contre une compagnie d'électricité qui lui avait extorqué de l'argent de façon frauduleuse. Suite à la victoire de cette lutte, la mobilisation de la population s'est dissipée et les dirigeants avaient l'impression que leurs acquis se perdaient progressivement. Alors ils ont décidé qu'ils écriraient l'histoire de la lutte de leur communauté pour qu'elle reste comme un élément de la mémoire collective⁵.

Ils m'ont donc approchée pour les conseiller sur la méthodologie à employer dans cette démarche, mais en fait leurs attentes allaient plus loin. Ils voulaient, sans peut-être le savoir au début, que j'assume les parties de la recherche qu'ils jugeaient hors de leur portée, ou trop difficiles. On a eu une longue discussion au début pour clarifier mon rôle, mais il a fallu y revenir souvent dans le courant de la démarche. J'ai beaucoup insisté pour limiter mon rôle au strict minimum, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, je jugeais que je ne connaissais pas assez bien le contexte politique complexe de cette communauté, et je ne voulais donc pas contribuer inconsciemment à aggraver des luttes intestines qui sont souvent présentes dans ces conditions. Ensuite, je considérais fondamental que les initiateurs assument eux-mêmes toutes les phases et opérations clés du projet, pour que ce soit quelque chose qui leur appartienne et qu'ils puissent le répéter par après sans présence externe, si nécessaire, et ainsi contribuer à démystifier la « division du savoir ». Il fallait aussi, à mon avis, qu'ils élargissent le cercle des

participants à d'autres « pobladores » moins surchargés qu'eux par les tâches de direction. Et enfin, je préférais garder une présence discrète pour ne pas donner prise à des accusations d'être un « agitateur étranger » qui pourraient éventuellement venir de secteurs de la population en désaccord politique avec ceux qui entreprenaient le projet.

J'essaierai d'expliquer les principales étapes du projet, mais il faut comprendre que la séquence a été rationalisée *ex post facto*, car en réalité les différentes démarches se déroulaient simultanément, et des clarifications et rectifications se faisaient au fur et à mesure.

Définition du projet

On voulait « écrire » l'histoire de la communauté, pour rappeler aux gens leurs acquis organisationnels et pour expliquer aux jeunes pourquoi et comment on s'organise. Le produit immédiat devait être un livre, mais à moyen terme le noyau de personnes qui se formerait autour du projet pourrait servir de base à la création d'un centre culturel plus permanent de la communauté.

J'ai introduit l'idée que le produit immédiat pourrait prendre une forme autre qu'un livre, en relevant la contradiction entre cette forme et le public qu'ils voulaient atteindre (en partie analphabète, et en grande majorité sans les sous nécessaires pour s'acheter un livre). J'ai suggéré qu'un diaporama, une exposition de photos, une pièce de théâtre ou une bande dessinée seraient des formes plus appropriées à l'objectif. Mais le prestige d'un travail écrit a continué à l'emporter pendant longtemps. Finalement, on est tombé d'accord pour produire un rapport de recherche écrit, qui servirait de base pour la diffusion large sous une forme plus accessible. En cours de route, on a décidé que cette diffusion prendrait la forme d'une exposition de photos.

Plan de travail

Suite à une discussion collective à ce sujet, j'ai ramassé et systématisé les idées émises dans un plan de travail en quatre volets qui couvrait une période de quatre mois et demi (nous considérons important que le travail ne s'étende pas sur une période trop longue pour que les gens puissent voir les résultats concrets de leur investissement avant de se démobiliser, quitte à diviser le projet en plusieurs étapes, chacune avec un produit concret correspondant). Les quatre phases prévues furent les suivantes.

— *Phase d'organisation* : consolidation du groupe de travail, discussion et appropriation de la problématique, identification des

- matériaux disponibles, choix d'une approche pour la recherche.
- *Phase de cueillette des données* : on a décidé que l'outil principal serait des entrevues réalisées auprès de citoyens qui avaient habité dans la communauté depuis son début — en 1965 environ — et surtout auprès de ceux qui avaient participé activement à ses organisations. Les données des entrevues seraient appuyées et vérifiées par d'autres documents en provenance de la communauté : journaux, dépliants, procès-verbaux, articles de revues, photos, etc.
 - *Phase d'analyse des données* : lire et consolider tout le matériel, vérifier les données des entrevues, identifier les thèmes du document à produire, organiser les données autour de ces thèmes, rédiger le brouillon, en discuter. Pour l'organisation des données autour des thèmes choisis, un membre de l'équipe — un professeur d'école primaire — a inventé un tableau synthèse qui a énormément facilité le travail, en permettant d'identifier d'un coup d'œil les faits principaux ainsi que les lacunes de nos informations.
 - *Phase de réalisation* : modification du brouillon écrit, planification et montage du produit immédiat, présentation au public, bilan, planification des prochaines étapes.

En fait, le travail a pris plus de temps que prévu, et nous avons décidé de monter l'exposition avant d'avoir fini la cueillette des données, ce qui ne posait pas de problèmes particuliers puisque nous avions déjà suffisamment de données pour pouvoir remettre les photos dans leur contexte historique. Cette exposition devait aussi servir d'outil dans la cueillette des données. Elle a été présentée un samedi soir et un dimanche dans le local paroissial, et on estime qu'entre 500 et 800 personnes y ont assisté.

Les réactions ont été très favorables : l'idée du projet s'est répandue, d'autres personnes ont indiqué leur disponibilité pour participer au travail, et certaines précisions sur les données de base ont été apportées. La nouvelle a également voyagé de bouche à oreille dans les autres communautés des alentours, et plusieurs ont demandé qu'on présente l'exposition chez elles. Des « spécialistes » en éducation populaire ont trouvé l'expérience très positive : c'était, paraît-il, la première fois que des gens d'organisations populaires faisaient une exposition de photos dirigée vers les secteurs populaires, basée sur des photos prises et interprétées par des membres de la communauté elle-même. Ils voyaient là un pas intéressant vers l'« écriture » d'une histoire authentiquement populaire. Pour l'équipe elle-même cette réussite inattendue a été un grand stimulant.

Tous ces éléments de bilan positif, qui dépassaient largement nos attentes, ont fait que nous étions incapables de voir les lacunes et les

erreurs de cette première étape du travail. C'est surtout en y retravaillant par après que nous avons pu identifier un certain nombre de problèmes, qui sont les suivants.

Au niveau de la participation, nous n'avons pas réussi à élargir de beaucoup le noyau de départ, composé de dirigeants déjà surchargés. Nous avons perdu des participants potentiels par notre incapacité de les intégrer dans un travail d'équipe où chacun aurait des tâches selon ses capacités et selon ses disponibilités — nous avons tendance à exiger le même niveau et le même type d'implication de la part de tout le monde. Par ailleurs, il y avait une participation inégale de la part des membres de l'équipe elle-même : nous avons une approche trop branchée sur l'écriture et l'analyse, et ceux qui ne se sentaient pas capables d'embarquer ont été marginalisés. Là encore, nous n'avons pas su reconnaître et utiliser la spécificité de l'expérience de chacun.

C'est au niveau de la planification que se situe peut-être la lacune la plus grave puisque, comme le dit de façon si succincte Jara, « un matériel déterminé devient éducatif quand il est employé dans un processus éducatif, dans un programme de formation » (1980, p. 27). C'est-à-dire que nous avons beaucoup insisté sur le projet immédiat (la cueillette des données et la rédaction de l'histoire des luttes des citoyens de Collique) et sur le processus de formation dans le cadre de ce travail, mais nous nous sommes peu préoccupés de son utilisation plus large et ultérieure. Il y avait, donc, peu de pistes pour une continuité du travail.

Cependant, pour l'équipe elle-même (et je m'inclus là-dedans), l'expérience en tant que travail d'autoformation a été très positive, en partie justement parce que nous sommes arrivés à identifier ces lacunes, bien qu'il ne soit pas encore évident que nous puissions les combler. Et il me semble également que ce travail représente un pas important vers la démystification du savoir et vers l'appropriation par les éléments des secteurs populaires des outils analytiques et méthodologiques qui leur permettront de fabriquer leurs propres instruments de travail politique et de recherche sociologique.

Les atouts d'une approche ethnologique en éducation populaire

A posteriori, quelques réflexions un peu décousues me sont venues sur ce que peut apporter une formation ou une préoccupation ethnologique à ce travail d'éducation populaire. Je ne crois pas cependant que ces éléments soient nécessairement la propriété des

ethnologues : justement, plusieurs de ceux qui en principe ont cette formation laissent tomber cette approche quand ils décident de faire de l'éducation populaire, tandis que des membres de l'équipe de Collique, la plupart sans formation académique, avaient cette préoccupation presque instinctivement. Les éléments d'approche dont je veux parler sont les suivants.

- *Une distance critique face au sujet d'étude.* Ceci est un élément fondamental pour tous ceux qui parlent du processus de conscientisation, de Brecht à Gramsci à Freire... et à leurs disciples. L'ethnologue a cette distance, mais souvent de façon dirais-je mécanique, puisqu'il est littéralement étranger au groupe avec qui il travaille. Il s'agit d'utiliser cette distance pour poser des questions qui amènent ceux qui sont quotidiennement aux prises avec la réalité étudiée à la questionner eux-mêmes.
- *Une approche globale au sujet d'étude.* Jara se rapproche de cette idée quand il écrit : « Un facteur commun à presque tous ces questionnements a été la reconnaissance d'avoir élaboré les programmes éducatifs *sans prendre en compte l'ensemble de la problématique culturelle* des secteurs populaires avec qui on travaille » (1980, p. 21). Mais il semble considérer « la culture » dans son sens étroit, c'est-à-dire celui des représentations symboliques et idéologiques d'un peuple. Je suis d'accord avec lui, mais il me semble qu'il faut aller plus loin : il faut essayer de comprendre, comme le fait en principe l'ethnologue, le fonctionnement de l'ensemble de la communauté dans laquelle on intervient, pour pouvoir situer l'intervention à l'intérieur du contexte social qui la détermine et sur lequel elle aura des répercussions.
- *Une écoute permanente.* Par cela je veux dire que tout moment vécu est un moment de recherche et de cueillette de données, et que toute expérience vécue ou observée devient une donnée sujette à interprétation et à analyse. Il s'agit alors de susciter un « processus permanent de recherche thématique sur des problèmes concrets » (Jara, 1980, p. 15).
- *Dépasser les énonciations générales ou de principes.* Il y a souvent un grand saut à faire en éducation populaire entre les principes méthodologiques et leur application dans un contexte concret : il faut donc une grande capacité d'appréciation et d'analyse des détails quotidiens ainsi que des processus structurels non explicites pour pouvoir saisir la dynamique locale et comprendre comment, et sous quelle forme, ces principes généraux pourraient s'appliquer à la situation spécifique. Une préoccupation ethnologique peut aider à faire ce saut.

En somme, sans prétendre à un quelconque impérialisme disciplinaire, il me semble important de reconnaître l'apport d'une approche ethnologique en éducation populaire, dans la mesure, bien sûr, où ceux qui possèdent cette formation sont ouverts à remettre en question leur monopole et capables de se sentir impliqués dans les enjeux de la réalité vécue de ceux avec qui ils travaillent. Si j'insiste là-dessus, c'est parce que cette préoccupation pour le spécifique est souvent escamotée par une tendance qui met l'accent exclusivement sur une problématique globale, commune à tous les secteurs populaires. C'est la combinaison de ces deux volets dans une seule démarche qui fait de l'éducation populaire un outil valable dans un grand nombre de contextes spécifiques.

Nancy Thede
Ethnologue

NOTES

¹ Le nombre impressionnant d'intellectuels organiques potentiels au sein des organisations populaires au Pérou en ce moment est fruit de la richesse et de l'intensité du processus de lutte politique qui est en marche dans ce pays depuis dix à quinze ans. Cette lutte a engagé des dirigeants populaires dans une dynamique où ils devaient s'approprier des analyses globales de leur situation, et où ils devaient aussi les confronter constamment et de façon critique à leur réalité vécue.

² À Lima, le taux de chômage en 1980 était d'environ 30% pour les hommes et 55% pour les femmes.

³ Le général Velasco avait dirigé un coup d'État militaire en 1968 pour déposer le président Belaunde, élu en 1963, et ainsi mettre fin à l'impuissance d'un parlement divisé face à la montée des luttes populaires. La junte de Velasco a institué un programme global de réformes sociales et économiques dans une tentative de créer « la paix sociale ». Velasco a été lui-même déposé par un coup militaire de droite à l'intérieur de la junte en 1975.

⁴ « Pobladores » : habitants des bidonvilles.

⁵ Il faudrait noter ici qu'un curé progressiste semble avoir joué un rôle important dans la stimulation de cette volonté chez les dirigeants en question.

Bibliographie

- R. Dumont, *Paysans écrasés, terres massacrées. Équateur, Inde, Bengladesh, Thaïlande, Haute-Volta*, Paris, Laffont, 1978.
- A. G. Frank, *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*, Harmondsworth, Penguin, 1971.
- P. Freire, *Pedagogy of the Oppressed*, New York, Seabury Press, 1970.
- O. Jara, *Educacion popular: la dimension educativa de la accion politica. Reflexiones acerca de la educacion popular en el contexto de la Revolucion Popular Sandinista*, San Jose, Costa Rica, CSUCA, 1980, miméo.
- M.A. Macciocchi, *Pour Gramsci*, Paris, Seuil, 1974.
- J. Nyerere, *Ujamaa: Essays on Socialism*, Dar-es-Salaam, Oxford University Press, 1968.
- C. Palloix, *L'Internationalisation du capital. Éléments critiques*, Paris, Maspero, 1975.

348

Développement international, racisme et difficultés d'intervention

Bien qu'à première vue le développement international et le racisme puissent sembler incompatibles, il n'en est pourtant rien. C'est souvent au nom du développement que le racisme continue de justifier la domination et l'oppression des peuples et c'est dans le cadre du développement, y compris la coopération et l'aide internationales, que les peuples du tiers monde ont été et sont encore la cible principale de la discrimination et du racisme. Dans le passé le racisme et le colonialisme se sont nourris l'un de l'autre. Actuellement le racisme et l'impérialisme se nourrissent encore mutuellement, chacun se trouvant en quelque sorte au centre de notre culture politique et économique occidentale, chacun relevant d'une volonté de domination des peuples classés dans la catégorie des sous-développés, donc des inférieurs.

Si l'on recherchait l'origine des pratiques racistes et impérialistes actuelles on pourrait sans doute la trouver dans le courant scientifique du 19^e siècle — chez les anthropologues autant que chez les biologistes — qui dichotomisait le monde en espèces supérieures et inférieures, en groupes évolués et arriérés, en sexes fort et faible. Ce scientisme s'est incarné dans les pratiques racistes du colonialisme et nous pouvons encore en constater les applications concrètes et les effets dans la situation d'apartheid et dans le sionisme.

Bien que ces formes de racisme soient les plus flagrantes et les plus brutales actuellement, les autres formes n'en sont pas moins dangereuses. Ainsi, l'aide au développement, en plus de camoufler des transactions économiques favorables au pays donateur, de

perpétuer l'inégalité du développement en liant les pays récipiendaires au contrôle étranger et d'assurer leur dépendance vis-à-vis d'une technologie qui n'est pas adaptée, perpétue du même coup l'idée de la supériorité occidentale sur ces peuples. On trouve là une des formes les plus pernicieuses du racisme, celle qui vise à présenter comme seuls valables et à imposer nos propres critères de développement, niant ainsi un droit fondamental des peuples, celui d'élaborer des modèles qui répondent réellement à leurs besoins, celui de s'autodéterminer. En ce sens l'aide, qu'elle soit unilatérale ou bilatérale, est utilisée comme une arme au service d'une idéologie raciste et elle sert à consolider les positions impérialistes dans le tiers monde.

Mais il n'entre pas dans le cadre de cet atelier de faire une analyse du rôle des politiques d'aide aux pays du tiers monde et du développement international. D'ailleurs, les interventions de l'organisme pour lequel j'ai travaillé, le Mouvement québécois pour combattre le racisme (M.Q.C.R.), ne sont absolument pas liées à la coopération et au développement internationaux aux sens économique et technique où on les entend généralement. Le M.Q.C.R. est, comme son nom l'indique, impliqué dans la lutte contre toute forme de discrimination raciale au Québec, bien sûr, mais il se sent aussi concerné par les questions internationales car parfois elles provoquent ou alimentent le racisme ici même. De plus l'apparition d'un tel mouvement se situe tout à fait dans le cadre général de l'éveil du Québec aux problèmes internationaux.

Au début de la décennie soixante-dix, plusieurs associations ont été créées et, suivies en cela par certaines organisations déjà existantes, elles ont pris des initiatives en vue de développer la solidarité avec les peuples en lutte pour la reconnaissance de leurs droits. Elles nous ont présenté alors des situations que les médias d'information taisaient ou déformaient. Puis en 1975, après quelques années de travail, a eu lieu une première réalisation conjointe rassemblant les groupes œuvrant sur l'Amérique latine, l'Afrique et le Moyen-Orient, soit la Conférence internationale de solidarité ouvrière, la CISO, dans laquelle les syndicats se sont aussi largement impliqués. Cette conférence, en plus d'avoir donné naissance au Centre international de solidarité ouvrière (CISO), a également apporté la stimulation nécessaire au développement d'un intérêt de plus en plus grand pour l'éducation du public. Des initiatives ont alors été prises par des organismes, dont SUCO, Carrefour international, Développement et paix, le CISO, et par plusieurs comités locaux, d'une part pour sensibiliser le public à l'exploitation dont sont victimes les peuples du tiers monde en resituant le phénomène dans le processus d'internationalisation du

capital et, d'autre part, pour lier les luttes de libération à la lutte contre cette exploitation.

Cette ouverture sur le monde ne pouvait déboucher que sur une prise de conscience que le phénomène de l'exploitation est intimement lié à une idéologie raciste. Cette idéologie sous-tend toute action allant à l'encontre des droits à la dignité, à l'égalité et à l'autodétermination des peuples et des personnes. C'est alors qu'en 1978 une vingtaine de groupes québécois se sont de nouveau réunis dans la préparation conjointe d'un colloque sur le racisme.

De ce colloque, il est ressorti clairement que les formes ponctuelles et locales du racisme sont nécessairement liées à la situation internationale. Il est apparu également qu'il fallait créer un organisme qui aurait comme objectif premier de dénoncer toute forme de racisme tant au Québec qu'ailleurs et surtout de conscientiser le public québécois sur les différents aspects que prend le racisme.

Le défi était et est encore d'envergure. Le problème est trop important et la lutte à mener trop grande pour être la tâche d'un seul groupe. C'est pourquoi le mouvement est constitué de plusieurs organisations : groupes populaires, syndicats, organismes de coopération et associations ethniques. C'est pourquoi aussi nous encourageons les groupes, membres ou non du mouvement, à poursuivre leurs propres actions contre le racisme dans leur champ d'intervention.

La première année de travail a été consacrée à l'élaboration d'un dossier général sur les manifestations du racisme au Québec. Il y avait tout d'abord lieu de situer le racisme dans le cadre global des rapports sociaux de production. C'est ainsi que la discrimination raciale apparaît comme clairement liée à l'exploitation dans le travail et, ainsi que je le disais au début, comme un des traits essentiels du développement impérialiste à l'échelle internationale.

Si les politiques de développement international représentent en fait des stratégies de contrôle sur la circulation et la pénétration du capital, on peut dire que les politiques d'immigration les prolongent en contrôlant la circulation des personnes. Les populations du tiers monde servent alors de réserve de main-d'œuvre dans laquelle on puise en période d'expansion économique. On peut le constater particulièrement dans les fluctuations des politiques d'immigration à l'échelle internationale ; dans le cas du Canada, on peut résumer l'orientation en quelques mots : contrôle de plus en plus direct et asservissement de l'immigration aux besoins des intérêts économiques et politiques de l'État canadien. Ainsi, la loi C-24, sous prétexte de modernisation et d'assouplissement, marque un net recul dans la reconnaissance et le respect des droits des immigrants.

De ces premières constatations découlent inévitablement les autres et la discrimination sur une base raciale ou ethnique agit à tous les niveaux de la société et dans tous les secteurs.

Dans le domaine de l'éducation, pour ne nommer que celui-là, on ne peut offrir aux enfants d'une origine ethnique ou raciale qui n'est pas celle des manuels scolaires, qu'un modèle culturel et social profondément aliénant. Personne ne leur ressemble ou alors les textes et les dessins leur renvoient une image d'eux-mêmes tout à fait négative. Cela joue nécessairement de façon limitative sur leurs aspirations académiques et professionnelles. Cercle vicieux, puisque cela sera par la suite utilisé pour confirmer leur infériorité et reproduire le racisme.

On pourrait continuer ainsi pour les secteurs du logement, des mass-médias, du cinéma, de la publicité, etc. Partout transparaissent les préjugés racistes. Les secteurs d'intervention possibles sont donc multiples.

Mais un autre aspect encore de ce même racisme nous concerne également. C'est la situation que nous avons faite et que nous perpétons vis-à-vis de ceux qui vivaient avant nous sur ce territoire, les peuples autochtones du Québec et du Canada. Du fait même d'une longue proximité, bien que nous ayons eu tendance à les éloigner le plus possible des centres urbains et industrialisés, nous nous sentons beaucoup plus vulnérables quand il s'agit de prendre position sur le statut des autochtones et sur la reconnaissance de leurs droits, car nous sommes directement impliqués dans les conséquences de nos prises de position.

Il a été relativement facile pour les organismes non gouvernementaux et pour les syndicats de prendre position contre l'apartheid de l'Afrique du Sud et de s'impliquer dans les activités de solidarité. Il leur a été beaucoup plus difficile de prendre position contre le sionisme. Le cheminement a été plus lent, les débats plus orageux, les analyses plus longues, mais les groupes se sont généralement prononcés contre, chacun y allant toutefois de ses nuances. Mais ce n'est que tout récemment que les groupes ont commencé à reconnaître que chez nous existe une loi sur les Indiens qui s'apparente à l'apartheid, que chez nous nous risquons de développer un problème comparable à celui que vivent les Palestiniens, que ce que nous nommons « réserves » s'appelle ailleurs « bantoustans » ou « camps de réfugiés ». Mais en général la situation problématique des peuples autochtones est maintenant reconnue. Il s'agit désormais de prendre position et plus précisément de reconnaître le droit de ces peuples à l'autodétermination.

Au seul Québec donc, les situations où le racisme se manifeste, clairement ou subtilement, sont nombreuses. Toutes doivent être

dénoncées, toutes méritent une attention spéciale et nécessitent des interventions à différents niveaux. Au niveau du public d'abord pour amener à la conscience de chacun et de chacune les préjugés racistes que nous traînons et qui sont nourris quotidiennement par les médias, le milieu de travail, etc. Au niveau gouvernemental ensuite car ce sont les gouvernements qui ont à leur disposition les moyens législatifs et économiques susceptibles d'agir sur les structures. Au niveau des médias d'information aussi, dont il n'est pas nécessaire de démontrer ici ni l'influence au plan de la transmission des idées, ni l'insuffisance et les biais idéologiques dans le traitement de l'information. Finalement au niveau des groupes, afin de provoquer de plus en plus d'actions concertées qui présenteraient un double avantage, d'abord celui d'une force de pression plus grande étant donné la représentativité accrue, ensuite l'économie des moyens.

L'intervention des organisations comme le mouvement est donc dominée par un seul souci : la transmission de l'information. C'est simple mais c'est pourtant la plus grande des difficultés. Comment faire en sorte que l'information transmise ne produise pas l'effet inverse de celui recherché ? Nous sommes nous-mêmes tombés dans ce travers à une ou deux reprises par l'utilisation de dessins qui, tout en dénonçant une forme de racisme, contenaient aussi des éléments racistes. Trouvons-nous vite une excuse et disons que c'est là la preuve que les préjugés et les stéréotypes racistes sont bien ancrés et qu'ils sont difficiles à déloger. Comment s'assurer aussi, sans tomber dans l'utilisation de clichés réducteurs, d'une information claire, précise, réaliste et accessible à tout le monde ? Certains documents, au demeurant très bien faits, semblent avoir été produits par et pour des experts et isolent donc les groupes de ce public que l'on veut rejoindre. On s'étonne ensuite de ne rejoindre toujours que le même groupe de personnes, qui constitue en fait le noyau restreint des initiés. Il en va de même pour les colloques ou les conférences, que nous considérons, bien à tort, comme devant être des tribunes d'experts.

À ce sujet nous avons tenté une expérience qui s'est avérée des plus intéressantes. Pendant notre colloque annuel, consacré l'an dernier à la situation des peuples autochtones, les seuls intervenants furent les autochtones eux-mêmes. Nous sommes capables d'analyser la situation que les autochtones ou d'autres populations vivent, du moins c'est ce à quoi est censée nous préparer une formation en anthropologie. Mais ce sont eux les véritables experts qui, à partir du moment où ils ont pris conscience de leur situation d'exploitation et de domination, sont capables de nous transmettre qui ils sont, ce qu'ils font, comment ils entendent leur devenir et sur quelle base ils

entrevoient d'établir des relations. Il est donc important que la connaissance ne soit pas considérée comme le monopole des experts (peut-être pourrions-nous dire ici des universitaires). Cela ne veut cependant pas dire que les universitaires et leur institution ne devraient pas s'impliquer davantage aussi bien dans la transmission de l'information que dans la participation à des activités concrètes sur les problèmes sociaux, politiques ou autres.

Dans le travail d'information à faire, il nous faut aussi parler de l'utilisation des médias. Bien utiliser les médias représente un défi à relever. Car bien que le droit de réplique existe et que l'intervention directe auprès des journalistes soit possible, cela ne donne pas toujours les résultats escomptés. Ces résultats seront surtout fonction du problème que vous soulevez et de la façon dont vous le traitez. Votre réplique risque donc d'être publiée un mois après l'événement, ou encore vous constaterez qu'aucun journaliste n'a été affecté à votre conférence de presse ou qu'aucun ne participe à votre activité. De plus, pour pouvoir utiliser efficacement ces quelques possibilités qu'offrent les médias, il faudrait exercer une vigilance constante et presque faire du harcèlement auprès d'eux, ce que les ressources humaines des groupes ne permettent généralement pas.

Bien sûr des alternatives sont possibles, comme publier son propre journal ou bulletin et, occasionnellement, acheter un espace dans un quotidien. Ce sont là des solutions qui exigent que les militants d'un organisme développent d'autres habiletés, dont celles que nous mentionnions plus haut sur la présentation et l'accessibilité du contenu, mais aussi des habiletés à trouver un financement pour ces publications. Ce dernier point peut être partiellement réglé par le biais des subventions. Si elles viennent d'organismes indépendants cela ne pose généralement aucun problème. Mais comme le plus grand bailleur de fonds reste encore les gouvernements, leurs subventions ou plutôt le retrait de celles-ci risquent de devenir le moyen de pression qui sera utilisé pour contrôler certaines activités.

Voilà donc, entre autres, quelques difficultés ou contraintes avec lesquelles les groupes d'intervention ont à vivre et qui, bien que pouvant réduire l'efficacité de leur action, ne sont cependant pas dramatiques. Un aspect me semble devenir actuellement plus problématique: on peut constater depuis quelque temps un essoufflement de certains groupes d'intervention et un certain désintéressement du public pour les questions touchant le tiers monde. La multiplicité des problèmes — Salvador, Guatemala, Afrique australe, Iran, Palestine, Haïti, Liban et plusieurs autres, sans oublier la question des autochtones ici — et le fait que chacun

de ces problèmes ait donné lieu à un comité d'action et parfois même à plusieurs selon les différentes tendances politiques appuyées, sont sans doute à la base de ce ralentissement général. Actuellement je ne peux que constater le malaise, mais il est certain que des éléments de solution pourront être apportés si les groupes décident d'analyser ensemble cette situation.

En conclusion, il nous faut dire que les liens entre les actions de solidarité, les activités d'éducation des groupes de coopération et les interventions contre le racisme existent déjà mais sont à développer davantage. Tout comme sont à développer les implications et l'intervention publique des milieux universitaires sur les questions de racisme ou sur les grands problèmes internationaux, car l'abstention ne sera jamais synonyme d'impartialité et encore moins d'objectivité. Mais le fait de tenir cette année le colloque de l'ACSALF sur l'intervention sociale et d'avoir opté pour des interlocuteurs impliqués activement dans certaines organisations laisse présager une possible coopération.

Pour terminer, ajoutons que je crois que toutes les actions qui vont dans le sens d'une dénonciation du racisme dans tous ses aspects et où qu'il se manifeste ne peuvent que mener à une conception plus juste et surtout plus égalitaire des relations entre les peuples. Ce serait là sans doute le début d'un véritable développement international.

Lise Saint-Jean

Mouvement québécois pour combattre le racisme

L'Association des travailleurs immigrants et québécois ou de l'implication sociale

Avant de présenter l'Association des travailleurs immigrants et québécois il nous faut faire quelques précisions sur le terme contenu dans le titre même du présent colloque, soit « l'intervention ». Faisons-nous de l'« intervention sociale »? Participons-nous à ce colloque en tant qu'anthropologues praticiennes dont le rôle consiste à « intervenir » auprès des travailleurs immigrants et québécois? Nous ne le croyons pas. Nous avons plutôt l'impression de participer, de nous impliquer dans un groupe populaire, un groupe de pression, et nous le faisons en tant qu'immigrantes ou personnes sensibilisées, touchées par un problème ou plutôt une série de problèmes. Nous ne faisons pas de l'intervention au sens propre, nous nous impliquons plutôt dans une organisation qui vise à transformer les rapports ou certains rapports sociaux à long, moyen et court terme.

L'immigration-émigration est à la base de la problématique dans laquelle nous sommes plongées. Force est de constater que les migrations internationales de main-d'œuvre ont pris de nos jours des proportions sans précédent. Façonnées par les besoins du capital, le développement fortement différencié des diverses formations sociales, la dépendance politique et économique dans laquelle se trouve aujourd'hui une multitude de pays à l'égard des pays capitalistes développés et des grandes puissances impérialistes, les séquelles du colonialisme, ces migrations ont des conséquences diverses pour la situation des travailleurs, ceux qui immigreront bien sûr (temporairement ou définitivement), mais aussi ceux du pays d'accueil.

Près de 20 000 immigrants résident actuellement au Québec*. Dans la majorité des cas, ce sont des impératifs d'ordre économique ou politique qui forcent les travailleurs à la migration. Le déracinement n'est pas facile et l'attrait des « Amériques » réside surtout dans la liberté d'expression et l'espoir de trouver du travail. On ne vient plus pour faire fortune mais pour ne pas être emprisonné ou ne pas crever de faim.

En acceptant des immigrants le gouvernement (aussi bien fédéral que provincial) répond d'une part à des objectifs économiques, puisque les nouveaux arrivants constituent une force de travail bon marché, facile à contrôler et dont le coût de formation est nul, et d'autre part à des objectifs politiques, car la venue d'« étrangers » constitue un bon moyen de division au sein de la classe ouvrière.

Afin d'arriver à ces objectifs, le gouvernement canadien, et depuis peu celui du Québec, ajustent leur politique d'immigration. Les portes s'ouvrent grand avec l'expansion industrielle (c'est-à-dire quand on a besoin de « cheap labor »); par contre, en période de récession économique (c'est-à-dire de stagnation de la production et de chômage), l'accessibilité au pays est restreinte.

C'est ainsi qu'avec la prospérité économique qui a suivi la deuxième guerre mondiale (prospérité principalement liée à la croissance des multinationales américaines), l'immigration est devenue un facteur de développement important. W. Mackenzie King est très explicite à ce sujet :

Le chiffre correspondant à notre faculté d'absorption variera manifestement d'une année à l'autre, selon la situation économique (Chambre des Communes, 1^{er} mai 1947).

Pendant cette période, malgré le besoin pressant de main-d'œuvre, quelques critères de discrimination raciale permettent néanmoins de contrôler l'entrée des immigrants et de sauvegarder « a White Canada ». Ce n'est qu'en 1967 que les mesures discriminatoires sont officiellement abolies et que prévalent les critères éducationnels et professionnels, avec l'exigence que les immigrants combler les postes vacants dans l'économie.

Un mouvement inverse dans l'immigration se dessine dès le début des années soixante-dix, avec la phase de récession économique. Les législations se durcissent parallèlement au déclin du besoin en main-d'œuvre. Le bill C-24, restrictif et discriminatoire, aboutit à l'adoption d'une nouvelle loi de l'immigration en 1978.

* Chiffre approximatif étant donné le peu de fiabilité des statistiques existantes.

Dès janvier 1973, un nouveau visa, « le permis temporaire de travail », autorise un ressortissant étranger à venir remplir un emploi spécifique pour une période maximale d'un an. Ce qui est particulièrement odieux dans ce système est que l'employeur fait venir un travailleur au moment précis où il en a besoin et le renvoie une fois la tâche terminée. Bien souvent l'entreprise délègue un agent du personnel qui se rend directement dans un pays pauvre pour recruter la main-d'œuvre. Il fait miroiter aux yeux des autochtones les « gros salaires » offerts par l'entreprise (c'est-à-dire le salaire minimum québécois), sans bien sûr mentionner le coût de la vie correspondant. Abusant parfois de leur ignorance en matière législative, il leur promet de transformer leur permis temporaire en visa permanent (ce qui est impossible d'après la présente loi).

Il est donc clair que le travailleur migrant devient un objet de commerce sur le marché international du travail et que l'importation de main-d'œuvre ne sert qu'à satisfaire les besoins immédiats de l'économie québécoise.

Étant donné le type d'emploi majoritairement réservé au travailleur immigrant par l'économie québécoise, il n'est pas étonnant que celui-ci éprouve certaines difficultés sur le marché du travail.

Comme beaucoup de Québécois, l'immigrant, ignorant la législation du travail, est assez désemparé lorsque surviennent des problèmes. Mais, en outre, bien d'autres facteurs empêchent le travailleur immigrant de connaître ses droits ou de se défendre : l'isolement, les difficultés linguistiques et culturelles, l'appréhension d'être expulsé du pays ou simplement de paraître « ingrat » aux yeux des autorités qui l'ont accepté.

À l'exception des syndicats (regroupant environ 30% des travailleurs), aucun organisme privé au Québec avant 1979 n'avait pour préoccupation principale le domaine du travail. Inutile d'ajouter que les travailleurs immigrants, quant à eux, se trouvent dans une situation des plus précaires. L'Association des travailleurs immigrants et québécois se devait donc d'exister non seulement pour aider dans l'immédiat les plus démunis mais aussi pour regrouper tous les travailleurs en une lutte commune.

Ce que nous faisons à l'ATIQ, c'est bien sûr un peu réparer les pots cassés, limiter les conséquences de ce mouvement migratoire dont nous avons parlé au début de l'exposé, et sur lequel il nous est difficile d'intervenir à l'heure actuelle. Quoique l'intérêt premier des membres fondateurs de l'ATIQ fût la situation des travailleurs immigrants, très rapidement il s'est avéré impossible de dissocier cette dernière de celle vécue par les autres travailleurs, notamment

les non et les mal syndiqués. Ainsi nos buts sont aujourd'hui multiples.

- Défendre les travailleurs immigrants et québécois au Québec, sur un plan immédiat face à des employeurs particulièrement abusifs et, à plus long terme, en faisant des pressions en vue de transformer la législation canadienne et québécoise concernant le travail, l'immigration, etc.
- Donner aux travailleurs immigrants des outils nécessaires pour atténuer leur handicap. Leur faire connaître la législation concernant le travail, leur faire connaître le mouvement syndical et par là favoriser en quelque sorte leur syndicalisation, les renseigner sur leurs droits en tant qu'immigrants et en tant que travailleurs, mais aussi sur leur place dans la division mondiale du travail.
- Créer un lieu où la solidarité entre les travailleurs immigrants et québécois puisse se développer.
- Travailler à transformer la perception que les Québécois et surtout les travailleurs québécois ont des travailleurs immigrants.

Pour nous, comme on peut le voir, limiter les dégâts signifie donc non pas travailler à limiter l'immigration pour éviter la surexposition et les divisions multiples qu'elle entraîne, mais créer des rapports nouveaux entre les travailleurs, freiner l'éclatement du marché du travail et, grâce à cela, contribuer à créer de nouveaux rapports de force.

Les activités de l'ATIQ reflètent, croyons-nous, la diversité des buts poursuivis. Ainsi, nous organisons des rencontres où nous traitons, souvent à l'aide de moyens audio-visuels, des droits des travailleurs, des possibilités d'organisation, des problèmes rencontrés par les travailleurs immigrants (à moyen et à court terme) et les autres groupes de travailleurs. Nous offrons un service juridique individuel pour pallier les difficultés immédiates des travailleurs. Nous publions régulièrement un bulletin où une large place est laissée aux droits des travailleurs et où nous traitons également de sujets aussi divers que la solidarité internationale, le désarmement, les droits des femmes, etc. Nous participons également à d'autres médias, entre autres les médias populaires (journaux populaires, radios communautaires). Nous sommes membres de plusieurs organisations et coalitions dont le but est la solidarité entre les travailleurs ou encore la refonte de la législation canadienne et québécoise concernant le travail.

Nous pouvons dire finalement que l'équipe de l'ATIQ sert d'« outil » aux travailleurs, de moyen de communication avec la partie patronale et le gouvernement.

Nous nous posons la question suivante : quand on parle de l'intervention sociale, de quelle intervention s'agit-il ? Dans quel sens va-t-elle ? Il est important de se rendre compte que l'intervention sociale peut aller aussi bien dans le sens d'un maintien du statu quo que dans le sens du changement, et encore, le changement peut prendre différentes directions. Les mouvements sociaux surgissent et se développent, enclenchent des changements, avec ou sans la participation des anthropologues et sociologues. Le type de participation qu'on a, le sens qu'on donne aux transformations que l'on veut susciter nous déterminent bien plus que la profession que l'on exerce ou pour laquelle on a été formé. Comme on a pu le voir, notre action, notre implication, quant à elles, sont clairement orientées. Dans cette action, il n'y a pas de place pour les anthropologues et les sociologues (peut-être pour les « intellectuels », mais cela reste discutable), mais bien pour les gens qui poursuivent les mêmes buts et les mêmes objectifs.

Rosine Butavand-Kaley
Alexandra Szacka

Association des travailleurs immigrants et québécois

... l'intervention sociale, de quelle intervention s'agit-il? L'intervention sociale est-elle? Il est important de se rendre compte que l'intervention sociale peut être soit dans le sens d'un soutien du droit des gens, soit dans le sens du changement, et encore le changement peut être différent. Les interventions sociales sont soit des interventions de développement, c'est-à-dire des changements, avec ou sans la participation des anthropologues et sociologues. Le type de participation qu'on a, le sens de la transformation que l'on veut réaliser nous déterminent dans une certaine mesure. Les interventions sociales sont soit des interventions de développement, soit des interventions de développement. Dans cette section, il y a pas de place pour les anthropologues et les sociologues (pour être plus précis, pour être plus précis, mais cela reste discuté), mais pour tout les gens qui travaillent dans ce domaine.

et surtout, qui ne comprennent pas les réalités canadiennes. Les interventions sociales de nos collègues américains et canadiens sont dirigées vers l'immigration pour éviter la surexposition des travailleurs, mais créer des rapports de travail et, grâce à cela, à créer de nouveaux rapports de force.

Les activités de l'AITQ visent, croyons-nous, le divertissement des travailleurs. Ainsi, nous organisons des rencontres où nous traitons, souvent à l'aide de moyens audio-visuels, des droits des travailleurs, des possibilités d'organisation, des problèmes rencontrés par les travailleurs immigrants (à moyen et à long terme) et les autres groupes de travailleurs. Nous offrons un service juridique individuel pour pallier les difficultés immédiates des travailleurs. Nous publions régulièrement un bulletin où une large place est faite aux droits des travailleurs et où nous traitons également de sujets tels que la solidarité internationale, le désarmement, les droits des femmes, etc. Nous participons également à d'autres médias, entre autres les médias populaires (journaux populaires, radios communautaires). Nous sommes membres de plusieurs organisations et coalitions dont le but est la solidarité entre les travailleurs ou encore la réforme de la législation canadienne et québécoise concernant le travail.

Nous pouvons dire finalement que l'objectif de l'AITQ est d'offrir aux travailleurs, de moyen de communication avec la partie nationale et le gouvernement.

7

Aperçu critique sur l'émergence
Une nouvelle approche

Plus au point

À 36 ans, je suis un homme issu d'un système patriarcal et je ne
me sens ni responsable ni coupable des abus multiples causés par ce
système sur femmes et aux hommes qui y vivent.

Mes forces sont tournées vers la compréhension et la dénonciation
de ce système et l'élaboration difficile et hasardeuse de nouveaux
modèles de partage entre homme, enfant et femme.

Je n'ai plus le temps de me complaire à battre ma coulpe.

Je sais que ce n'est plus sur moi que je dois frapper.

La responsabilité culpabilisante est un piège qui ne permet pas
d'avancer!

I

Dans le cadre de cet atelier sur les groupes de pression, on doit
s'interroger sur ce que signifie une communication sur la condition
masculine.

Ne s'agit-il pas encore une fois d'une entreprise de récupération
des luttes menées par les femmes et des acquis, encore fragiles,
qu'elles ont gagnés? Dans une période de récession et de crise où
desseurs prôchent le retour à l'orthodoxie et aux « valeurs sûres », il
ne faut pas être dupe d'une possible récupération et d'une contre-
stabilisation de toutes les analyses, de tous les mouvements, même
subversifs, sous d'une réflexion sur la condition masculine qui
viendrait questionner les rapports homme-homme, homme-
enfant, homme-femme et proposer des hypothèses de changement.

364

7

Une nouvelle approche

The following text is extremely faint and illegible. It appears to be a multi-paragraph document, possibly a book or a report, but the content cannot be discerned due to the low contrast and blurriness of the scan.

Aperçu critique sur l'émergence d'une nouvelle parole masculine

Mise au point

À 36 ans, je suis un homme issu d'un système patriarcal et je ne me sens ni responsable ni coupable des abus multiples causés par ce système aux femmes et aux hommes qui y vivent.

Mes forces sont tournées vers la compréhension et la dénonciation de ce système et l'élaboration difficile et hasardeuse de nouveaux modèles de partage entre homme, enfant et femme.

Je n'ai plus le temps de me complaire à battre ma coulpe.

Je sais que ce n'est plus sur moi que je dois frapper.

La responsabilité culpabilisante est un piège qui ne permet pas d'avancer !

I

Dans le cadre de cet atelier sur les groupes de pression, on doit s'interroger sur ce que signifie une communication sur la condition masculine.

Ne s'agit-il pas encore une fois d'une entreprise de récupération des luttes menées par les femmes et des acquis, encore fragiles, qu'elles ont gagnés ? Dans une période de récession et de crise où plusieurs prêchent le retour à l'orthodoxie et aux « valeurs sûres », il ne faut pas être dupe d'une possible récupération et d'une contre-utilisation de toutes les analyses, de tous les mouvements, même embryonnaires, issus d'une réflexion sur la condition masculine qui viendraient questionner les rapports homme-homme, homme-enfant, homme-femme et proposer des hypothèses de changement.

Mon propos ici est double : je veux, d'une part, présenter ce qui s'est fait au Québec depuis quelque temps sous le vocable de condition masculine et tenter d'en situer la source, d'autre part tenter de relever certaines difficultés inhérentes à une telle démarche tout en proposant des pistes d'analyse et d'intervention.

Reprenant une expression qui a cours dans certains milieux, je vais donc parler de *l'émergence d'une nouvelle parole masculine*. Mais l'énoncé demande à être précisé au départ.

Première précision

Nous connaissons tous la grande facilité avec laquelle les hommes ont utilisé la parole pour se prononcer sur tout et sur tous et asseoir un pouvoir dominant sur le social, l'économique et le politique, laissant l'affectif au pouvoir de la femme.

Dans le contexte d'une société patriarcale où l'ensemble des mécanismes en place a pour but de privilégier, raffermir et prolonger cette domination mâle, est-il vraiment possible que naisse un discours masculin qui se dégage et s'oppose au discours mâle dominant ?

L'homme, par son genre même, n'appartient-il pas de facto à la société patriarcale et n'en tire-t-il pas des bénéfices qui, du coup, lui rendent impossible le choix de se situer en dehors de cette société et de son discours ?

Autrement dit, tout individu de sexe masculin, du seul fait de sa conformation physiologique, accepte-t-il le système patriarcal et y participe-t-il ? *Je ne le crois pas* et pourtant je ne me fais pas d'illusions : les mécanismes mis en place par le patriarcat ont eu des siècles pour s'affiner et pénétrer de façon subtile en chacun de nous, si bien que le seul refus de ces règles ne fait pas en sorte que dans la pratique nous, hommes, n'en profitions plus. Et je ne veux pas jouer ici du modèle bien connu qui propose que l'«on assume ses contradictions», ce qui revient à se donner bonne conscience en profitant de tout ; je ne crois pas davantage qu'il faille accepter un modèle culpabilisant et se considérer à nouveau comme les seuls responsables de tout ce qui arrive.

Je ne me fais d'illusions non plus sur la facilité à remettre en question ce modèle, ni sur le nombre d'hommes qui s'intéressent à cette question de la condition masculine. La route est à tracer, voilà pourquoi il est ici question *d'émergence*.

Deuxième précision

La deuxième précision à faire vient du fait que beaucoup de gens ont interprété les dits et les écrits sur la condition masculine comme étant l'expression d'un consensus, l'expression d'une et d'une seule parole. Or, ce genre d'appellation générale peut facilement contenir un projet réductionniste pour qui veut ne pas faire les nuances qui se trouvent dans les discours eux-mêmes. Il n'y a pas unicité mais pluralité de paroles.

Troisième précision

Dans l'expression « émergence d'une nouvelle parole masculine », on doit préciser le mot *nouvelle*, car qui dit « nouvelle parole » fait référence à parole « ancienne et autre », et évoque une parole différente de celle du discours mâle classique, ou fait allusion à la possible absence de réactions critiques de la part des hommes avant ce jour, face aux modèles proposés par la société patriarcale.

À l'instar des femmes, beaucoup d'hommes sont là pour témoigner que dès leur enfance, ils ont refusé le jeu du petit homme et que, pas plus que leurs compagnes, ils n'avaient de modèle de référence pour les guider et les aider dans ce refus. Plus que beaucoup d'autres hommes, les membres de la communauté gaie peuvent témoigner des luttes qu'ils ont dû et doivent encore mener pour obtenir le respect le plus élémentaire d'une partie des choix de vie qu'ils ont faits.

D'ailleurs, l'expression « nouvelle parole », tout comme celle très proche de « nouvel homme », propose un concept trompeur et séduisant qui laisse croire que spontanément les choses ont changé et que les hommes sont autres. Qu'ils soient en devenir c'est plus que souhaitable, mais on ne biffe pas d'une expression gratifiante des pratiques séculaires. Pas plus qu'il n'y a une nouvelle femme, il n'y a un nouvel homme et leurs paroles sont l'expression de leurs pratiques qui, elles, peuvent être porteuses d'innovations.

Quatrième précision

Si, pour certains hommes, la remise en question individuelle des modèles proposés n'a pas attendu l'arrivée d'un mouvement pour exister, il me semble évident, par ailleurs, que l'émergence d'une *collectivisation* de cette remise en question est, elle, directement issue des luttes menées par les féministes et la communauté gaie. C'est le sens que je donne ici au mot *parole* dans l'expression : « émergence d'une nouvelle parole masculine ».

D'une remise en question individuelle, non dite et non partagée avec d'autres hommes, voilà que nous passons à la phase du partage de l'expérience quotidienne, à la prise de conscience commune de problèmes, de malaises, de joies et de plaisirs qui affectent beaucoup d'hommes. À cet égard, significatif pour moi est le titre d'une communication présentée au congrès de l'ACFAS en mai 1979 par Marc Chabot, sur la condition masculine : « De la parole des unes au silence de l'autre ». Depuis 1979, cette parole des hommes, en plus de prendre des moyens divers pour s'actualiser (conférences, articles, livres, cours, entrevues, etc.), a privilégié certains thèmes dans son développement.

Cinquième précision

Enfin, il faut définir en quoi cette parole est masculine ! Que signifie parole *masculine* en rapport avec ce qu'ont dit les féministes et les gais ? S'agit-il d'une opposition réactionnaire d'englobement et de récupération, ou plus simplement d'une dénomination transitoire, qu'on adopte avant de mieux la qualifier après avoir poussé l'analyse, défini et articulé des objectifs, des revendications, des luttes qui seraient particulières aux hommes et à leurs aspirations ? Cette précision, c'est dans l'analyse qui suit, sur les dits, les écrits et les vécus sur la condition masculine au Québec qu'on devrait la prendre. Or, cette précision je ne l'ai pas trouvée et je ne la trouverai pas seul parce que la question est trop vaste et que la réflexion débute à peine. Il y a dans cette question un présupposé de départ que moi, en tant qu'homme, je reconnais sans pouvoir le démontrer encore : il y a dans le système patriarcal une oppression spécifique de la femme et également une oppression spécifique de l'homme ; ces oppressions sont de natures différentes. La question est : la seconde partie de mon énoncé, est-elle vraie et comment ?

Vous avez trente secondes. Prêts ? Partez !

II

Quelques faits

C'est aux environs de 1978 que se sont formés à Montréal des groupes de discussion autour de la problématique d'être homme. Témoins de la démarche féministe, ces hommes sentaient la nécessité de discuter de leur vécu. Ces groupes autonomes tentaient de briser le silence dont les hommes s'entouraient jusqu'alors.

Leur mode de fonctionnement, leur nombre de participants, la durée de leur cheminement en groupe et les thèmes qu'ils abordaient variaient énormément d'un groupe à l'autre. Il n'existait d'ailleurs aucun lien entre ces divers groupes même si la rumeur voulait qu'il y en ait à Montréal, Sherbrooke, Québec et Rimouski ; on ne savait pas qui y participait ni comment les rejoindre.

En avril 1979, aux Ateliers d'éducation populaire, à Montréal, eut lieu un événement public, ouvert aux hommes et aux femmes, sur la condition masculine et le vécu affectif. Un homosexuel et un hétérosexuel vinrent y témoigner de leur vécu. À la grande surprise de l'organisateur, plus de 350 personnes assistèrent à la soirée. Un participant proposa aux hommes intéressés à faire partie de groupes hommes de laisser leur nom sur une liste. Soixante-trois hommes répondirent à cet appel.

En janvier 1980 eut lieu un déjeuner-rencontre où furent conviés des représentants de tous les groupes hommes de la province. Plusieurs objectifs étaient visés : il s'agissait de savoir ce qu'il était advenu des groupes mis sur pied lors de l'événement d'avril 1979, de dénombrer les groupes existant alors, de comparer les démarches et les thèmes abordés par chacun et de voir les difficultés rencontrées lors du fonctionnement en groupe. De cette rencontre est né un instrument de liaison, *Hom-Info*¹, dont le premier numéro parut en mars 1980. C'est un mensuel livré par la poste à quelque 400 abonnés, hommes et femmes.

Un autre événement public et mixte, du type témoignage, a lieu en avril 1980 autour de la remise en question des rapports hommes-femmes et des fantasmes sexuels masculins. En mai 1980, au Casino Gaspésien à Montréal, se tient une journée de réflexion ouverte aux hommes, sur le viol. Au mois de décembre de la même année a lieu la première assemblée annuelle des lecteurs d'*Hom-Info*. Cette journée propose aux participants l'accès à onze ateliers différents. D'autres suivent une démarche passant par l'expression théâtrale et présentent plusieurs spectacles sur la condition masculine.

Parallèlement à ces événements publics, de nombreux articles paraissent au Québec. La revue *Châtelaine*² ouvre ses pages à divers articles et chroniques sur la condition masculine, le *Temps Fou*³ et *Focus*⁴ font de même. Deux recueils de textes, *L'Orgasme au masculin*⁵ et *La Certitude d'être mâle?*⁶, ainsi que *Chroniques masculines*⁷, paraissent en 1980-1981.

Les médias, radio et télévision, toujours avides de nouveautés, proposent plusieurs émissions sur le sujet et les maisons d'enseignement mettent à leur programmation des cours sur la condition masculine.

Des couleurs et des thèmes...

Dans toute cette floraison de propos, d'échanges et de partages, de quoi parle-t-on exactement ?

Les groupes hommes ont été jusqu'à maintenant le lieu privilégié pour des échanges sur le vécu de chacun des participants. Pour beaucoup c'est le premier lieu et la première fois où peuvent se transmettre des émotions qui ne sont pas jugées ou étiquetées selon les normes habituelles de responsabilité, de force et de pouvoir (sur soi et sur l'autre). C'est là que se fait un apprentissage de la confiance en l'autre qui n'est plus vu comme « le concurrent possible à qui rien de personnel ne peut être confié et partagé de peur que cela ne se retourne contre soi ».

Sans vouloir prétendre à une liste exhaustive des thèmes abordés, on peut nommer : la responsabilité sexuelle, le pouvoir, la paternité, les relations entre hommes, l'implication amoureuse, la solitude, l'isolement affectif, la famille, la difficulté de vivre ses émotions, la séduction, la relation de couple, l'homosexualité, etc.

Tout ce cheminement demeurerait cependant restreint à quelques personnes et c'est probablement de cette volonté de communiquer à d'autres ce qui se fait dans les groupes qu'est né le besoin de publier et de s'informer, de faire le point sur nos analyses de la condition masculine. Ces publications suivent de très près le vécu des groupes en ce sens qu'elles s'appuient davantage sur le témoignage que sur l'analytique ou la mise en perspective. Sauf de rares exceptions, ces publications ne sont pas l'œuvre de collectifs mais d'individus.

Une mouvance

Contrairement à l'analyse de la condition féminine qui s'appuie sur un *mouvement féministe*, de composition hétérogène, il est vrai, la réflexion sur la condition masculine ne s'appuie encore que sur des *individus en cheminement* ; des individus qui sentent la nécessité de quitter le parapluie féministe pour définir des revendications et des luttes propres à leur condition d'homme ; des individus qui s'opposent à la société patriarcale et la rejettent mais à qui il reste à définir leurs aspirations et les modalités d'application qui en découleront.

En ce sens, si la mise en commun d'expériences et de réflexions apparaît essentielle à beaucoup d'hommes qui se préoccupent de condition masculine, pour un certain nombre cette mise en commun doit encore rester à l'état de mouvance, de peur qu'une structuration trop rapide ne vienne entraver la réflexion et l'analyse. Certains, en effet, craignent cette facilité qu'ont les hommes de s'organiser en structure « efficace » et de parler au nom de tous.

Mais dans une certaine mesure, n'est-ce pas déjà ce qui se fait ? J'ai mentionné plus haut qu'il n'y avait pas unicité mais pluralité de paroles sur la condition masculine ; cela est vrai tant dans les médias en général que dans les écrits qui remettent en question les rôles et les stéréotypes dévolus traditionnellement aux hommes.

Récemment, dans les médias, deux représentants d'une idéologie récupératrice, Pierre Bertrand, dans une version orthodoxe, et Jean-Yves Desjardins, dans une version réformiste, ont abondamment proposé et commenté le retour et la réaffirmation des mêmes vieux schèmes mâles. J'insisterai particulièrement sur le deuxième protagoniste, psychologue, théologien, sexologue, criminologue, Jean-Yves Desjardins, qui, devant de larges audiences, plus de 150 000 personnes dit-il lui-même, ne fait que renforcer les stéréotypes masculins déjà existants.

Mais l'approche est intelligente et pleine de nuances, elle sait mêler les tons à la mode (être plus doux et plus attentif à sa partenaire, exprimer ses émotions et sa sensibilité). Mais en dernière analyse son message est clair dans ce qui est énoncé : le but pour l'homme c'est d'être un bon amant ; il doit prendre et affirmer l'initiative sexuelle. Le message est aussi très clair dans ce qui n'est pas dit : jamais n'est mentionnée la responsabilité de l'homme dans la contraception ; jamais dans le rapport homme-enfant il n'est proposé de comportements autres que ceux que l'on connaît traditionnellement (l'homme absent) ; jamais ne sont étudiés les rapports de travail, de compétition, d'amitié, de vécu amoureux entre hommes.

Ce discours sur la condition masculine constitue effectivement une des voies possibles. Une voie qui, n'en doutons pas, trouvera facilement audience auprès des médias, toujours friands de pouvoir opposer les uns aux autres et aux unes.

Il en est de même pour des productions comme *L'Orgasme au masculin* et *La Certitude d'être mâle*?. Il est terminé maintenant le temps où l'on poussait coûte que coûte la parution de textes sur la condition masculine, quel que soit le contenu des textes avec lesquels on associait le sien.

Pour une parole qui se veut réflexive, analytique et critique, il est inadmissible, désormais, de publier en association sans connaître et se préoccuper de connaître les textes auxquels, implicitement, on s'associe en acceptant de participer à la publication d'un recueil de textes.

Je ne jette pas la pierre à ceux qui ont été à l'origine de ces productions. Je parle à ceux qui, comme moi, ont accepté de publier *de concert* avec d'autres, justement *sans s'être jamais concertés*. Ce sont eux et personne d'autre qui ont eu (ou n'ont pas eu) l'audace de

mettre leur nom au bas d'un texte. Dans l'une et l'autre de ces deux productions, il est des textes qui, à mon avis, sont inadmissibles quand, comme auteur, on prétend se situer dans une perspective de remise en question des rôles et des stéréotypes masculins, même si ces deux livres n'avaient pas les mêmes prétentions vis-à-vis de la condition masculine.

Il y a également des réserves à formuler sur le bulletin de liaison *Hom-Info*, qui, en tant que seul outil de liaison actuellement sur la condition masculine au Québec, joue un rôle primordial dans l'établissement de jalons analytiques sur ce qui a constitué et ce qui perpétue le système patriarcal et la condition masculine.

Ces réserves s'adressent à certains lecteurs qui, par leur collaboration écrite, entretiennent un discours geignard et culpabilisant sur les hommes. Pour être riche et novatrice, notre démarche doit appuyer sa dynamique sur l'analyse et la proposition de modèles qu'il faut collectivement inventer. Bien sûr, il faut écrire et se commettre dans ses idées et ses gestes quotidiens, il ne faut plus craindre d'avoir tort ou d'être pris en défaut. La perfection, seule, ne nous définit plus ; il est révolu ce temps où le discours masculin se devait d'être tellement plein, tellement construit, qu'il en devenait inattaquable, preuve alors qu'il était juste et que nous étions les meilleurs.

Seule la critique nous permet d'avancer, seule elle est génératrice d'énergies qui peuvent nous pousser, collectivement, à défaire des structures qui nous oppriment. Elle est finie la complaisance qui déformait le miroir au point de nous rendre toute image de nous-même supportable.

Mais elle est également finie cette complaisance, venue de ma culpabilité d'être un homme issu du système patriarcal, qui m'empêchait d'être critique devant une parole féministe parce qu'elle était féministe. Comment, en tant qu'homme et représentant du système patriarcal, pouvais-je de bonne foi mettre en doute certains propos, certaines accusations que m'adressaient des femmes ?

Tout autant que Jean-Yves Desjardins, je trouve contestables les propos d'Andrée Matteau, si ceux-ci ont été bien rapportés dans *La Presse*, quand elle assimile *les hommes* à ce dernier et prétend que « les hommes veulent maintenir, et c'est ce que Jean-Yves Desjardins confirme, le modèle sexuel masculin et disent par conséquent à la femme qu'elle doit s'ajuster à cela⁸ ».

Il y a là une généralisation qui favorise peut-être son argument mais qui est fausse. Je trouve contestable également son autre affirmation : « Mais le désir est plus authentique en homosexualité qu'en hétérosexualité parce que celui-là est basé sur quelque chose d'artificiel. Ce n'est pas le même rapport de pouvoir⁹ ».

Sans apporter aucune démonstration, ce jugement présuppose une définition du « désir » qui ne nous est pas communiquée par l'auteur et soutient que dans une relation hétérosexuelle ce « désir » (?) se détermine en rapport au « pouvoir » (?), étant ainsi moins « authentique » (?) que ne le serait sa contrepartie homosexuelle qui, elle-même, n'est pas plus explicite.

Il faudra questionner ce label de condition masculine si, sous prétexte de ne pas vouloir favoriser une récupération par le système patriarcal, il y avait des démagogies justifiables qu'on n'oserait pas relever. Un bel exemple du dernier cas nous est donné dans la chronique de Sylvie Dupont dans *La Vie en Rose* de mars-avril-mai. Il en va de même pour B. Tanguay dans le même numéro de cette revue.

Il faudra questionner ce label de condition masculine si, sous prétexte de ne pas faire le jeu du pouvoir qui est prêt à tout récupérer, nous sommes prêts à nous taire, de nouveau.

Il faudra également être attentif à ne pas se piéger ou se laisser piéger dans la nouvelle image de surhomme du changement.

Perspectives

Au Québec, la réflexion sur la condition masculine débute à peine et, tout en demeurant collée au quotidien de chacun, tout en favorisant l'expression et le partage des émotions et des vécus, elle doit tenter de cerner la problématique spécifique à cette condition, elle doit déborder le niveau individuel et tendre à une démarche de mise en perspective.

Nous devons déborder la simple démarche de croissance personnelle et aller au-delà du sentiment de culpabilité qui assaille beaucoup d'entre nous au début de cette démarche.

Toutes ces questions du pouvoir et de sa fonction politique, de la domination, de la place et de l'importance de la virilité et de sa valeur symbolique, de la violence dans les divers comportements masculins, du travail et de l'aliénation, du principe de la responsabilité, de la compétition, du dépassement de soi, toutes ces prescriptions imposées aux hommes par le système patriarcal doivent être analysées à l'aide des grilles théoriques existantes, le marxisme tout autant que les grilles d'interprétation des rapports entre colonisateur et colonisé, maître et esclave, dominant et dominé, qui ont largement contribué à l'élaboration des théories des rapports hommes-femmes proposées par le féminisme.

D'autre part, cette réflexion sur la condition masculine doit dès maintenant s'impliquer dans des luttes et des revendications concrètes qui sont d'ores et déjà l'objet d'affrontement avec le

pouvoir patriarcal. Ce faisant, elle devra se méfier de l'éventualité que le système patriarcal n'utilise sa parole pour amoindrir et faire taire la nécessité des changements revendiqués par le féminisme.

Qu'elle se structure rapidement ou non, la réflexion sur la condition masculine doit se garder de devenir l'interlocutrice unique, et seule valable, d'une société patriarcale qui ne demanderait qu'à reconnaître des hommes « autres », à la rigueur, si en faisant ainsi, elle pouvait enterrer à nouveau la lutte des femmes.

Une façon d'éviter le piège de la récupération, c'est de déterminer comment et en quoi le système patriarcal récupère les hommes dans tous (?) leurs gestes, leurs dits et leurs écrits.

André Michaud
Anthropologue

NOTES

¹ *Hom-Info*, publié par un collectif depuis mars 1980, 1710, Amherst, Montréal H2L 3L5.

² Voir, dans la revue *Châtelaine*: Claude Laroche, « La condition masculine », chronique, janvier 1977 à avril 1978; Colette Beauchamp, « Vous n'êtes pas un peu à l'étroit dans votre virilité? », juillet 1977; François Barbès *et al.*, « Des hommes ont le goût de se recycler », mars 1979; Marie-Odile Vézina *et al.*, « Des hommes parlent d'eux », novembre 1979.

³ Marc Chabot, « Le silence des hommes », *Le Temps Fou*, septembre-novembre 1979.

⁴ Voir, dans *Focus*: Jocelyn Page, « Ne sois pas un homme mon fils », mars 1979, « Traître à son habit », avril 1979, « Singulier masculin », mai 1979.

⁵ Bruno Boutot *et al.*, *L'Orgasme au masculin*, Montréal, l'Aurore Univers, 1980.

⁶ Hervé De Fontenay *et al.*, *La Certitude d'être mâle?*, Montréal, Jean Basile éditeur, 1980.

⁷ Marc Chabot, *Chroniques masculines*, Québec, Les éditions Pantoute, 1981.

⁸ Anne Richer, « Féminisme versus impuissance : une question d'idéologie dit Andrée Matteau », *La Presse*, Montréal, lundi 13 avril 1981.

⁹ Sylvie Dupont, « Entrefilets au poivre », chronique, *La Vie en Rose*, Montréal, mars-avril-mai 1981.

375

Progr **Annexe**

376

Programme détaillé du colloque

L'intervention sociale

I. Thème et objectifs

Le thème du prochain colloque de l'ACSALF (14-15 mai 1981, Université de Sherbrooke) portera sur *les pratiques de la sociologie et de l'anthropologie en tant que moyens d'intervention sociale*. De ce point de vue, les pratiques peuvent être situées sur un continuum allant de l'intervention directe (animation sociale, militantisme dans les groupes de pression, expérimentations sociales et économiques, etc.) à l'intervention indirecte (recherches en vue de la planification ou l'évaluation de programmes institutionnels publics ou privés, consultations en vue d'élaboration de politiques ou de prise de décision concernant des populations données, etc.).

Sous ses différentes formes, l'intervention sociale constitue l'univers de travail de la majorité des sociologues et des anthropologues qui graduent chaque année des universités. Le colloque vise à pénétrer dans cet univers pour y cerner les enjeux, les contraintes, les défis et les dilemmes qui surgissent dans les différents domaines de la pratique.

Par exemple, l'intervenant joue souvent un rôle d'intermédiaire en traduisant les besoins de populations et en agissant comme conseiller dans la formulation de politiques ou de programmes de services. Cette forme d'intervention, que l'on rencontre dans plusieurs secteurs de travail, soulève des questions qui seront

abordées au cours des présentations. Dans quelle mesure l'intervenant subit-il des contraintes de nature politique ou administrative de la part des appareils d'État qui l'emploient ? L'intervenant peut-il et doit-il conserver une certaine objectivité ou servir une idéologie ? Comment est-il possible de susciter un changement social sans imposer ses propres schèmes culturels et en respectant les droits et les valeurs des groupes affectés par ces changements ? Comment peut-on développer des recherches qui soient réellement utiles à la prise de décision ? Ces questions illustrent quelques-uns des thèmes qui seront discutés par les intervenants.

L'intervention peut aussi se définir comme l'affirmation publique de prises de position qui sont alors véhiculées à l'intérieur de groupes de pression. Nous verrons quels sont les enjeux du militantisme dans différents secteurs et l'impact que l'on peut attendre de ce type d'action.

Le colloque se veut l'occasion d'une réflexion sur la nature et les implications des métiers de sociologue et d'anthropologue dans leur version de pratique sociale. Il vise à offrir aux intervenants des différents secteurs un lieu d'échange sur la nature et le contexte de leurs travaux, et favoriser la communication entre intervenants et universitaires.

II. Le débat d'ouverture :

« Le sociologue et l'intervention »

Qu'il soit chercheur ou enseignant, animateur, militant ou encore administrateur, le sociologue ou l'anthropologue intervient de quelque manière, directe ou indirecte, dans des prises de décision, dans l'élaboration de politiques ou encore dans l'attention accordée à tel problème en particulier. Quelles sont ces pratiques au Québec ? Quel bilan tirer des années passées ? Quelle(s) analyse(s) faut-il en faire ? Quelle conclusion en tirer ? Qu'en est-il de la sociologie dans d'autres sociétés ?

Contributions :

- Bernard Bernier, anthropologue, Université de Montréal (titre à venir)
- Gérald Fortin, sociologue, I.N.R.S.-Urbanisation
« Sociologie et/ou politique »
- Gur Rocher, sociologue, Centre de recherche en droit public, Université de Montréal
« Les sociologues peuvent-ils exercer le pouvoir ? »
- Céline Saint-Pierre, sociologue, Université du Québec à Montréal

« Réflexions sur l'intervention du sociologue dans quelques pays de l'Europe de l'Est et de l'Europe de l'Ouest »

Animateur: Marcel Simard, sociologue, R.I., Université de Montréal.

III. Les ateliers

1. *Les enjeux de la planification urbaine*

Cet atelier vise à débattre des pratiques sociologiques et anthropologiques insérées dans le contexte multidisciplinaire de la planification urbaine, contexte dans lequel les deux disciplines sont minoritaires. Les participants à cet atelier exercent leur pratique à trois niveaux : dans les appareils de planification, dans des partis politiques municipaux et à l'intérieur de groupes militants dont ils soutiennent l'action par leur approche critique des prises de décision.

Contributions :

- Lionel Robert, sociologue, directeur général, Conseil régional de développement de Québec
« La rénovation urbaine à Québec, 1960-1980 : pour un bilan »
 - Pierre Racicot, sociologue, coordonnateur ACEF de Québec et président du Rassemblement populaire de Québec
« Une perspective d'aménagement »
 - Gilles Valiquette, sociologue, chef de section, Initiatives socio-économiques de quartier, Service d'urbanisme de la ville de Québec
« L'Urbanisme au détail et pratique sociologique »
 - Jean Roy, président du R.C.M.
« Milieux de vie, militance et apprentissage des mécanismes sociaux »
 - Pierre Hamel, professeur, Institut d'urbanisme, Université de Montréal
« Les pratiques urbaines revendicatives à Montréal et le pouvoir politique »
 - Louise Roy, sociologue, dir. de projet, Conseil des transports de la région de Montréal
« Entre ingénieurs et techniciens : le sociologue et les enjeux de la planification »
- Animateur* : Gérard Divay, I.N.R.S.-Urbanisation.

2. Droits et changements sociaux

Cet atelier a pour but de soulever des questions concernant les pratiques au sein des appareils gouvernementaux visant la sauvegarde et la promotion des droits individuels et collectifs. Quels rôles les intervenants sont-ils appelés à assumer dans ces appareils? Quels sont les avantages et les inconvénients d'une pratique qui s'inscrit dans un contexte délimité par une législation?

Contributions :

- Muriel Garon-Audy, sociologue, coordonnatrice de la recherche, Commission des droits de la personne
« Sociologie et droits de la personne »
 - Manon Bourgeois, sociologue, Office de la langue française
« Le chercheur dans l'État : politique d'évaluation ou évaluation politique? »
 - Patrick Fougeyrollas, anthropologue, Office des personnes handicapées du Québec
« Une expérience de recherche-action dans le domaine de la prévention du handicap et de l'intégration sociale des personnes handicapées »
 - André Lepage, anthropologue consultant
« Mise en place d'un Centre de documentation régional sur le patrimoine à Paspébiac »
- Animateur :* Jacques Dofny, sociologue, Université de Montréal.

3. Pour une réorientation des interventions en matière d'éducation-santé

Cet atelier démontre comment une approche sociale de l'éducation en matière de santé permet une remise en question des programmes d'intervention dans ce domaine. On y voit, d'une part, que l'analyse et la recherche peuvent contribuer à une réorientation de l'éducation physique, en élargissant ses préoccupations d'ordre biologique et technique pour la centrer davantage sur l'homme global. On y présente, d'autre part, une expérience d'utilisation des résultats d'une recherche en matière de santé scolaire pour la réorientation d'un programme d'intervention dans ce domaine.

Contributions :

- Pierre J. Demers, professeur, Faculté d'éducation physique et sportive, Université de Sherbrooke

- « Le rôle de la sociologie et la réorientation de l'éducation physique au Québec »
- Hélène Buteau, sociologue, conseiller en recherche et planification, D.S.C., Hôpital St-Sacrement
« Les services de santé scolaire : leur évolution face aux besoins de santé des adolescents »
 - Ginette Leclair, agent de recherche et de planification, D.S.C., Hôpital St-Sacrement
« Problématique des services de santé scolaire et les solutions proposées »
- Animateur* : Lucien Laforest, sociologue, Université de Sherbrooke.

4. *Le rôle de la recherche dans la prise de décision*

Des activités de recherche et de cueillette d'informations statistiques se poursuivent dans différents organismes du réseau des affaires sociales de la région de Montréal. Les participants de l'atelier présenteront les contenus et certains résultats de ces processus d'acquisition de connaissances sur les clientèles et les populations desservies. Ils montreront aussi comment ces activités peuvent être reliées au processus décisionnel concernant la planification, la programmation et la distribution des services.

Contributions :

- Diane Deschamps, sociologue, D.S.C., Hôpital Maisonneuve-Rosemont
« Recherche et planification dans les Départements de santé communautaire : réalité ou illusion ? »
 - Justo Michelena, sociologue, C.S.S.M.M.
« Dossier clientèles-population : ses implications au niveau de la gestion et de l'intervention au C.S.S.M.M. »
 - Carole Lalonde, sociologue, Fédération des C.L.S.C.
« Utilisation des extraits du système d'information : bilan d'une consultation auprès des C.L.S.C. »
- Animateur* : Jacques Tremblay, sociologue.

5. *Intervention sociale et groupes de pression*

Cet atelier regroupe des intervenants militant dans des groupes de pression cherchant à promouvoir et élargir les droits individuels et collectifs, souvent en marge de toute législation.

Contributions :

- Rosine Kaley et Alexandra Szacka, anthropologues, Union des travailleurs immigrants et québécois
(titre à venir)
 - Daniel Laberge, anthropologue
« De la théorie à la pratique de l'intervention en milieu gai »
 - André Michaud, anthropologue
« Aperçu critique sur l'émergence d'une "nouvelle parole" masculine au Québec »
 - Zaida Radja, sociologue
« Avortement : alternative nouvelle »
- Animatrice :* Micheline Labelle, sociologue, Université du Québec à Montréal.

6. *Interventions en développement international*

Cet atelier regroupe des anthropologues préoccupés par le sens et les implications de l'intervention auprès des populations de pays étrangers et auprès de certains groupes culturels.

Contributions :

- Bernard Cloutier, anthropologue, SUCO
« Formation ethnologique et approches institutionnelles en développement international »
 - Nancy Thede, ethnologue
« De la jungle au bidonville : vers une approche ethnologique dans le processus d'éducation populaire au Pérou »
 - Lise St-Jean, anthropologue, Mouvement québécois pour combattre le racisme
« Développement international et racisme »
 - Fabien Lebeuf, coordonnateur des programmes d'éducation, Organisation pour le développement et la paix
« Facteurs humains dans le développement socio-économique des peuples »
- Animateur :* Yvan Simonis, anthropologue, Université Laval.

7. *L'intervention sociale : au service de qui ?*

Cet atelier réunit des sociologues et des anthropologues qui ont agi à titre de consultants, d'animateurs sociaux et de chercheurs dans le domaine des services sociaux et de santé à travers le Québec.

Ils partagent une préoccupation commune à l'égard de la dimension politique de leurs interventions et ils analysent le rôle qu'ils ont joué dans différents contextes.

Contributions :

- Isabelle Grémy, sociologue, Université du Québec à Montréal
« La réglementation de l'euthanasie : pouvoir médical ou liberté individuelle ? »
 - Michel O'Neil, sociologue, chargé de cours, Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal
« L'intervention sociologique et anthropologique dans le milieu de la santé communautaire : esquisse d'une problématique et application au cas des D.S.C. »
 - Pierre Joubert et Réjean Filion, anthropologues, D.S.C., Centre hospitalier de l'Université Laval
« L'intervention sociale des sociologues et des anthropologues dans les milieux de santé communautaire »
 - Theresa Sherif, anthropologue, C.S.S. de Québec
« L'intervention des C.S.S. dépend de l'interprétation des demandes qui leur sont faites »
 - Alain Barbeau, psycho-sociologue, C.S.S. Saguenay-Lac-St-Jean
« Réflexions en vue de définir des balises pour l'intervention sociologique »
 - François Thérien, anthropologue, D.S.C, Centre hospitalier de l'Université Laval
« L'intervention en santé communautaire chez les Inuit du Québec »
- Animateur :* Frédéric Lesemann, Dép. Service social, Université de Montréal.

8. *Écologie humaine et développement*

Cet atelier réunit un groupe d'intervenants d'Hydro-Québec affectés aux « études d'impact » et des sociologues et anthropologues ayant participé à l'action de groupes de défense des milieux affectés par les projets de développement d'Hydro-Québec.

Contributions :

- Groupe d'écologie humaine, direction environnement, Hydro-Québec
« Intervention du groupe écologie humaine dans les milieux lors de la planification et de la réalisation des projets d'Hydro-Québec »

- Paul Charest, anthropologue consultant
« L'anthropologie québécoise et les effets des grands projets de développement des ressources sur les populations locales : préoccupation ou désintéressement ? »
- Dick Salisbury, anthropologue, Université McGill
(titre à venir)
- Jean-Guy Vaillancourt, sociologue, Université de Montréal
« Commentaires sur les interventions »
Animateur : Jacques Godbout, sociologue, I.N.R.S.-Urbanisation

9. *L'intervention sociale en éducation*

L'atelier vise à tracer un bilan de certaines interventions sociales massives dans le domaine de l'éducation où la sociologie a parfois joué un rôle stratégique et à dégager des perspectives nouvelles pour l'intervention.

Contributions :

- Paul Bélanger, sociologue, I.C.E.A.
« Le front de l'éducation et la pratique sociologique »
- Émile Olivier, sociologue, Multi-Media
(titre à venir)
- Marthe Henripin, sociologue, ministère de l'Éducation du Québec, et Gilles Ayotte, secrétaire général de la Comm. scolaire Morilac
« Le sociologue et les acteurs d'une organisation scolaire. Co-analyse en temps réel : facteur de développement dans l'organisation elle-même et à l'extérieur »
Animateur : Gilles Houle, sociologue, Université de Montréal.

En proposant l'intervention sociale comme sujet de colloque pour l'année 1981, l'ACSALF a voulu explorer l'univers très peu connu de la pratique quotidienne de l'anthropologie et de la sociologie et favoriser les échanges entre des professionnels souvent clairsemés dans des organismes ou isolés dans des équipes multidisciplinaires. Où travaillent-ils? Que font-ils et de quelle façon? Quels sont les obstacles qu'ils rencontrent et surtout, quel est l'impact social de leur travail?

Les communications présentées manifestent une prise de conscience aiguë du rôle que ces chercheurs, travailleurs communautaires, planificateurs, évaluateurs, conseillers et autres sont appelés à jouer en tant qu'agents sociaux dans les champs d'activité où ils exercent — santé et services sociaux, promotion et sauvegarde des droits des citoyens et des groupes minoritaires, planification et programmation dans les organismes publics et parapublics, aménagement des ressources et du territoire, urbanisme, transports, développement et coopération internationale, immigration.

Une question résume toutes les autres : l'intervention sociale est au service de qui? Des organismes bureaucratiques qu'elle contribue à maintenir, de certains groupes d'intérêt, de l'idéologie politique, du système capitaliste ou de l'idéologie de l'intervenant lui-même? Peut-elle être un instrument de changement au service de la population? Plusieurs textes débouchent sur une note optimiste, démontrant les possibilités d'action qui restent et les modalités d'implication qui contournent les pièges tendus par les jeux de pouvoir ou la soumission inconsciente à la culture dominante.

*Denis Allard
Alain Barbeau
Bernard Bernier
Manon Bourgeois
Rosine Butavand-Kaley
Hélène Buteau
Bernard Cloutier
Pierre J. Demers
Diane Deschamps
Henri Dorvil
Réjean Fillion
Gérald Fortin
Patrick Fougeyrollas
Muriel Garon-Audy
Jacques Godbout
Groupe Écologie Humaine
Pierre Hamel
Pierre Joubert*

*Carole Lalonde
Ginette Leclair
Michel Leclerc
Robert Mayer
André Michaud
Justo Michelena
Michel O'Neill
Lionel Robert
Guy Rocher
Jean Roy
Louise Roy
Lise Saint-Jean
Céline Saint-Pierre
Richard F. Salisbury
Theresa Sheriff
Alexandra Szacka
Nancy Thede
Jean-Guy Vaillancourt
Gilles Valiquette*

COLLECTION « RECHERCHES ET DOCUMENTS »

ISBN-2-89035-052